

934% HYDRO QUÉBEC
euro
échéance 95
Sujet à modification
sans préavis
659-4960
ScotiaMcLeod

LE SOLEIL

LOU-TEC
QUÉBEC 871-6363
STE-FOY 653-3333
ST-GEORGES 228-1718
EQUIPEMENT DE RÉCEPTION

MERCREDI 22 JUILLET 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 202
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ Plus TPS TVQ

50¢ Plus TPS TVQ

LE QUÉBEC

Le Bloc québécois voit partir Jean Lapierre avec regret

Le départ du leader parlementaire du Bloc québécois, Jean Lapierre, a été ressenti comme une lourde perte au sein de la jeune formation souverainiste. **A-4**

LA RÉGION

Québec dit non à l'achat de l'ancienne gare Voyageur

Le maire Jean-Paul L'Allier a affirmé, hier, que la ville de Québec n'est pas intéressée à acheter les terrains et bâtiments de l'ancienne gare d'autobus Voyageur. **B-10**

LE MONDE

Sarajevo: chaque camp tirerait sur lui-même

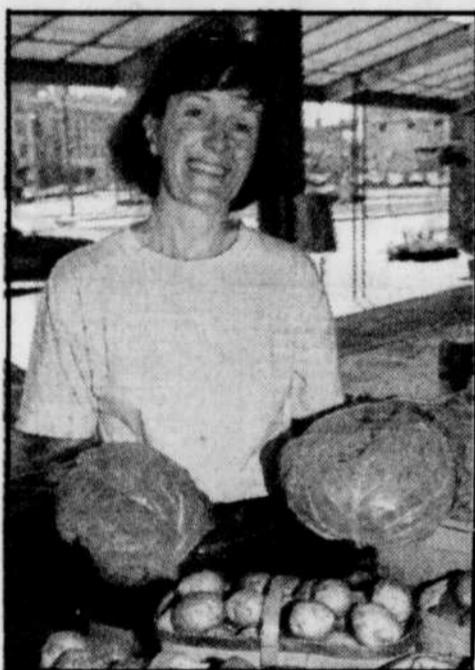
Le général Lewis Mackenzie a déclaré que l'ONU avait la preuve que chaque camp tire sur lui-même à Sarajevo afin de donner de l'autre l'image de l'agresseur. **A-3**

LE SPORT

Cette fois, l'arbitre tranche en faveur des Nordiques

Les Nordiques ont obtenu hier Chris Simon et le choix de première ronde de 1994 des Flyers pour compléter la transaction impliquant Eric Lindros. **S-5**

LA CONSOMMATION



Les marchés reprennent des couleurs grâce aux légumes

Les marchés du Vieux-Port (Québec) et de la Place (Ste-Foy) sortent de leur longue léthargie avec l'arrivée des légumes frais qui fait oublier la morosité de 1991. **C-1**

L'ÉCONOMIE

Peu de secteurs épargnés par la baisse des ventes au détail

Seulement trois des 16 secteurs de commerces au détail ont été épargnés en mai par la baisse des ventes qui a atteint 0,7 % au pays et 1,1 % au Québec. **B-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-6 à C-10
Arts	C-4 et C-5
Bridge	C-11
Consommation	C-1 et C-2
Décès	C-10 et C-11
Économie	B-1 à B-9
Editorial	A-10
Horoscope	C-11
Informations générales	A-3 à A-7 et C-12
Le monde	A-8, A-9 et A-11
Où aller à Québec	C-4
Québec et l'Est	B-10 et C-3

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ciel ensoleillé avec quelques nuages.
Maximum : 21 ; minimum : 9. Demain : ensoleillé ; maximum : 24. **S-16**

Une note de 100 millions \$

□ Ottawa veut récupérer des dettes étudiantes «oubliées» depuis 1964

QUÉBEC — Pendant que Québec doit sortir 36 millions \$ de son coffre-fort pour rembourser les établissements bancaires qui ont accordé des prêts à des étudiants, le gouvernement fédéral fait des pieds et des mains pour récupérer 100 millions \$ auprès d'étudiants qui, depuis l'entrée en vigueur du régime canadien d'assistance financière aux étudiants en 1964, ont « oublié » de régler leur dette.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Au Canada, il existe deux régimes de prêts et bourses pour les étudiants. Le Québec a le

sien. Ottawa, via son Secrétaire d'Etat, gère un programme pour le reste du Canada.

Alors que le gouvernement du Québec s'efforce d'année en année à mettre au pas les retardataires via des retenues à même les retours d'impôt, Ottawa s'est trainé les pieds au cours des dernières années. Finalement, l'administration fédérale a décidé de prendre le tau-

reau par les cornes. Elle prend en chasse tous les retardataires et ceux qui croyaient que le fédéral avait perdu toute trace de leur existence.

« Il était temps que l'on fasse un ménage là-dedans », affirme Mme Claudine Renault, porte-parole du Secrétaire d'Etat, M. Robert René De Cotret. Depuis 1964, le gouvernement canadien a prêté 7,6 mil-

liards \$ à des milliers de Canadiens afin de les aider à poursuivre leurs études. De ce montant, pas moins de 418 millions \$ ne sont pas encore retournés dans les coffres du fédéral. A Ottawa, les mauvaises créances représentent 7 % du budget total de l'aide financière comparativement à 4 % au Québec.

Suite A-2, Étudiants...

Laurent Gagnon obtient un autre sursis

MONTRÉAL — Laurent Gagnon se serait déniché un second bailleur de fonds, de la Californie lui aussi, grâce auquel il affirme pouvoir réunir 250 millions \$ de capital, ce qui lui a permis hier d'obtenir un nouveau délai.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

L'assemblée des créanciers ordinaires de Laurent Gagnon inc., qui avait lieu hier à Montréal, a en effet reporté au 18 août le vote qu'elle devait prendre sur la proposition d'arrangement soumise le 22 juin dernier, vote qui pourrait sceller le sort du promoteur immobilier québécois.

Les journalistes ont été d'ailleurs exclus de cette assemblée. Le représentant du syndicat, M. Andrew Dalglish, a même été grossier, menaçant la journaliste de Radio-Canada de la « cr... » dehors si des images étaient filmées, comme le veut une pratique pourtant courante, avant le début de l'assemblée.

Quant à M. Gagnon, il n'a pas fini de surprendre. Après avoir sorti de son chapeau la « Christiana Capital Corporation » au printemps, il a fait apparaître hier la « Golden Investment », affirmant pouvoir s'appuyer sur ces deux partenaires pour disposer de 250 millions \$ en capital.

Selon ses propres explications, une nouvelle compagnie sera formée, partagée en deux parts égales entre lui et ces deux nouveaux partenaires, qui en détiendront conjointement la moitié.

L'identité de ces deux sociétés reste désespérément vague. Toutes deux sont basées en Californie, indique M. Gagnon, qui entretient sciemment la confusion : « C'est grand la Californie... » Selon les informations, Golden Investment est appuyée par rien de moins que la Banque de Chine, et elle appartient à un certain Dr Tawé (l'orthographe est de nous).

Suite A-2, Sursis...



Laurent GAGNON C.

Morin outré par les accusations contre Bertrand



Entouré par Guy Bertrand et Jean-François Bertrand, Claude Morin semblait soucieux lors de son passage au palais de justice, hier. C.

«J'ai trouvé ça complètement con»

QUÉBEC — « J'ai trouvé complètement con et stupide de voir dans le journal que Guy Bertrand avait été l'informateur du journaliste Normand Lester ».

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est en ces termes on ne peut plus directs que le principal intéressé, l'ancien ministre péquiste Claude Morin, a décrit sa réaction à cette information. D'après les entretiens qu'il a eus avec le journaliste au sujet de sa collaboration

avec le Service canadien de renseignement et de surveillance, il a déduit que Lester avait plutôt des sources au sein même du SCRS.

Le professeur à l'ÉNAP témoignait hier à la reprise des audiences du comité de discipline du Barreau sur la conduite de l'avocat québécois. Celles-ci se poursuivront au-

jourd'hui et devraient prendre fin demain.

L'idée que Me Guy Bertrand ait été la source du journaliste de Radio-Canada apparaît toujours « baroque » à M. Morin. « Ça n'a pas de maudit bon sens qu'une chose comme ça se trouve dans les journaux », a-t-il encore jugé.

Jamais, avant la sortie de la fameuse nouvelle, M. Morin n'a discuté de son rôle auprès des services secrets avec Me Bertrand. Il n'en a jamais dis-

cuté non plus avec l'entourage de l'avocat et il n'avait aucune raison de croire que Me Bertrand ait pu être au courant. Selon l'ancien ministre, il est faux de dire que son rôle était connu depuis longtemps par un grand nombre de personnes au sein du Parti québécois.

C'est deux jours avant la divulgation de la nouvelle, soit

Suite A-2, Morin...

Autre texte en page A-7

«Il faut être sérieux», dit Mario Dumont

Les jeunes libéraux exigent la tenue du référendum en octobre

QUÉBEC — S'ils ont décidé de retarder leur congrès de deux semaines, afin de mieux pouvoir réagir aux derniers soubresauts de la saga constitutionnelle, les jeunes libéraux refusent d'envisager la possibilité que le référendum prévu pour octobre soit lui aussi reporté.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« Il faut être sérieux ! On a dit, il y a 18 mois, que la fin du processus, c'était l'automne 1992. Ça a été répété à suffisamment de reprises pour que les gens qui ont à faire des offres au Québec aient entendu le message », s'exclame le président de la commission jeunesse du Parti libéral du Québec, M. Mario Dumont, quand on lui demande si le gouvernement ne pourrait pas plutôt attendre

1993 et procéder par une élection référendaire.

Même si divers médias ont fait écho à des scénarios qui sont discutés, dans les officines libérales, et qui ont pour objet d'éviter d'une façon ou d'une autre le rendez-vous référendaire, M. Dumont se montre inflexible. « La population du Québec est en droit de s'attendre, comme le Parti libéral s'y est engagé, à être consultée sur des résultats concrets à l'automne 1992. Et cela doit se faire par référendum, tel que prévu. »

Hier, en conférence de presse, M. Dumont a confirmé le report du congrès des jeunes libéraux aux 14, 15 et 16 août. A ce moment, estime-t-il, « on a toutes les raisons de croire que le paysage politique va être éclairci ». Le chef des jeunes libéraux pense que la situation sera plus claire étant donné qu'on sera alors assez proche du 9 septembre, date à laquelle le premier ministre doit déposer le texte de la question référendaire à l'Assemblée nationale.

Interrogé par ailleurs sur l'entente de principe conclue le 7 juillet par Ottawa et les autres provinces, M. Dumont réitère ses critiques sur cha-

Suite A-2, Jeunes...

Avis à nos abonnés et à nos clients

En raison d'un bris majeur et accidentel dans l'ordinateur central du SOLEIL, la direction du tirage n'a pu effectuer aucune transaction au cours de la journée d'hier.

Nous tenons à offrir nos excuses à tous nos clients qui ont communiqué avec nous hier, en particulier ceux qui ont appelé pour s'abonner et qui ne pourront recevoir leur exemplaire du SOLEIL avant demain, de même que les points de vente qui ont reçu ce matin les mêmes quantités de journaux que la veille.

L'ordinateur a été réparé au cours de la nuit et tout devrait revenir à la normale dès ce matin.

La direction du tirage

Les médecins et les pharmaciens du CHUL devront acheter leurs sarraus

Par mesure d'économie, le CHUL ne fournira plus les sarraus aux médecins et aux pharmaciens de l'hôpital.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Les médecins semblent prendre cette mesure avec un grain de sel. « De toute façon, j'ai toujours payé les miens... je suis trop grande ! », dit une pédiatre rencontrée hier.

En fin d'après-midi, hier, le tuteur du CHUL, M. Claude Desjardins, a réuni tous les médecins dans l'amphithéâtre de l'hôpital, pour leur expliquer comment il entendait mener les destinées de l'établissement durant les trois prochains mois.

Ses propos ont rassuré les mé-

decins. M. Desjardins a promis de les informer régulièrement et de les associer aux éventuelles disparitions de secteurs de soins dans l'hôpital. À ses yeux, le déficit de 18,5 millions \$ du CHUL est très grave, le pire qu'il ait jamais vu de toute sa carrière.

À un médecin qui se demandait si le CHUL pouvait espérer se développer encore, M. Desjardins a répondu par une comparaison. « Le CHUL ressemble à une famille qui serait endettée jusqu'aux oreilles. La maison est hypothéquée, la voiture risque d'être saisie, la piscine n'est pas payée. Si le fils de 18 ans demande une voiture à son père, que répondra-

t-il, pensez-vous ? »

Consigne du silence

Aucune question n'a portée sur les sarraus que les médecins devront payer dorénavant.

« Je suis arrivé ici une heure avant la réunion. Aucun médecin ne m'a parlé des sarraus. C'est signe qu'ils sont préoccupés par autre chose, comme les coupures dans leur secteur d'activité », a pour sa part déclaré le Dr Joseph Édouard Richard, président du CMDP (Conseil des médecins dentistes et pharmaciens) et président de la rencontre d'hier après-midi.

C'est par une note de service interne que médecins et pharmaciens ont appris la nouvelle consigne, qui entre en vigueur le 27 juillet prochain. « J'espère que

malgré tout vous serez solidaires de cette mesure », écrit son auteur, M. Pierre St-Hilaire, responsable de la buanderie.

Après la réunion, les médecins étaient peu loquaces : ils obéissaient ainsi à la consigne de M. Desjardins, qui leur a demandé, au cours de son exposé, d'éviter de parler aux médias. Des cadres de l'établissement, il a exigé cette discrétion. Le tuteur désire être le seul porte-parole afin d'écarter les contradictions et les mauvaises interprétations. Il a promis de rencontrer la presse la semaine prochaine.

Il a donc été impossible de savoir combien le CHUL économisera en ne fournissant plus les sarraus. Le comité interne qui a établi un plan de redressement chiffrait à 49 000 \$ l'économie réalisée au niveau de la rationalisation dans le secteur de la buanderie-lingerie, secteur fournisseur de sarraus.

D'après le rapport CGO, la firme montréalaise spécialisée en gestion hospitalière qui a étudié la situation du CHUL le mois dernier, les médecins sont en partie responsables des difficultés financières. Leur nombre a augmenté de 65 % entre 1985 et 1991, passant de 177 à 292. Or, les médecins du CHUL n'ont, en général, pas de cabinet privé : toutes leurs activités se déroulent au CHUL. Plus il y a de médecins, plus les patients sont nombreux et plus il y a de visites à la clinique externe. L'augmentation du nombre de visites en clinique externe a été pointée comme étant une des sources de déficit. L'ex-directeur général Jacques Brunet a tenté, sans grand succès, de réduire le nombre de visites l'an dernier.

Pour corriger ce problème, les deux enquêteurs de CGO suggèrent aux médecins de transférer une partie de leurs activités dans des cliniques privées.

Aujourd'hui, le tuteur Claude Desjardins doit rencontrer les syndicats de l'hôpital.

VENTE D'ÉTÉ JOURS

valeur exceptionnelle



DOUILLETES IMPRIMÉES RÉVERSIBLES

29.95
lit jumeau

voiez cette nouvelle collection magnifique de 5 motifs floraux ou géométriques qui peuvent s'agencer à tous les décors avec leurs douces couleurs mode. une occasion de renouveler le décor de vos chambres à peu de frais. des douillettes à bourre de polyester de bonne qualité entièrement lavables à la machine. double 39.95, grand 49.95

épargnez jusqu'à 58 %



SERVIETTES RAYURES PASTEL

4.99
bain rég. 12.00

voici notre plus bas prix pour cette serviette de qualité, aux dimensions généreuses de 25 x 50 contenant plus de 13 onces d'épaisse ratine bouclée pur coton bien absorbante. 8 coloris dont le lilas, le vert des caraïbes et le pourpre impérial à coordonner à notre serviette à rayures. main 3.99, débarbouillette 2.99 à ces prix profitez-en pour faire provision pour le chalet et la maison!

épargnez jusqu'à 58 %



NAPPES VINYLE IMPRIMÉ

9.99

52 x 70 rég. 19.00

voiez nos plus belles nappes en vinyle maintenant aux plus bas prix! 15 imprimés pour tous les décors: fruits tropicaux, fleurs impressionnistes, petits poissons et rayures chinées pour ne nommer que ceux-là! profitez pleinement de l'été et du beau temps avec ces nappes d'entretien plus que facile et de qualité durable. 60 x 84/14.99, 60" rond 9.99

la maison

simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

Le saccage de la plaza Saint-Hubert

Les accusés risquent gros si la Couronne retient l'option émeute

MONTRÉAL (PC) — La lourdeur des sentences imposées aux 40 personnes ayant participé au saccage de la plaza Saint-Hubert, dimanche soir, dépendra directement de la décision que prendra la Couronne à savoir s'il s'agit d'une émeute ou non.

Dans l'éventualité où la Couronne retient l'option émeute, les 40 accusés seront passibles d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans et ce, même dans le cas des mineurs. Cette peine viendrait s'ajouter à celles reliées aux accusations de vandalisme, vol, etc.

« Nous nous servirons de la jurisprudence pour trancher. Des cas importants tels la marche pour le Québec français, dans les années 60 à Saint-Léonard, fournissent des critères importants : cette manifestation, organisée pour protester contre la loi 63, avait dégénéré en

émeute lorsque manifestants et contre-manifestants s'étaient rencontrés », explique Laurent-Claude Laliberté, procureur de la Couronne au Tribunal de la jeunesse chargé du dossier.

Pour qu'il y ait émeute, il faut tout d'abord qu'il y ait proclamation d'émeute, c'est-à-dire qu'un représentant des forces de l'ordre réclame le silence et fasse une proclamation ordonnant aux gens de se disperser.

D'après le directeur du poste 42, Claude Rochon, aucune proclamation d'émeute n'a été faite dimanche. Ce qui n'empêche toutefois pas que le procureur Laliberté pourrait quand même

décider qu'il s'agit d'une émeute. « Nous examinons les critères dans l'ensemble et non un par un, notamment en fonction de la jurisprudence », précise l'avocat.

On examine aussi le nombre de participants. Il doit y en avoir un assez grand nombre ; dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire dans un espace comme les rues de Montréal, il doit y avoir au moins 100 personnes. Le comportement de ces personnes jouera aussi dans l'évaluation : lors d'une émeute, les participants représentent un risque pour le public. Ils ont des armes, des bâtons, des bouteilles. Ils ont de plus un but commun, une raison pour protester ou se révolter. Dans le cas de la plaza Saint-Hubert, il faudra démontrer que la manifestation avait un but précis.

Suites de la première page

Étudiants...

D'ici le 31 mars 1993, le Secrétariat d'État du Canada veut récupérer 100 millions \$. On a fait appel au ministère du Revenu pour aller chercher 20 millions \$ via des retenus à même les retours des chèques d'impôt. Selon Mme Renault, tout près de 16 millions \$ ont déjà été empochés grâce à la vigilance des fonctionnaires du Revenu. Pour retrouver les 80 autres millions \$, Ottawa a fait appel aux services d'agences de recouvrement à travers le pays pour mettre la main au collet des retardataires.

15 millions \$ de plus

Au Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science suit à la trace chacun des étudiants bénéficiaires de l'aide gouvernementale. Si dans le passé on pouvait faire son deuil de certaines créances, comme celles encourues par des étudiants étrangers, la situation a bien changé aujourd'hui.

Comme l'explique M. Marc Saint-Pierre, directeur du cabinet de la ministre Lucienne Robillard, « les créances sont toujours recouvrables ». Avant d'abandonner une fois pour toutes les recherches, il faut avoir épuisé tous les recours possibles et obtenir l'accord du Conseil du Trésor, organisme soucieux de la saine gestion des fonds publics.

Pour 1991-92, le cahier des crédits du ministère révèle que la radiation de comptes à recevoir sera de l'ordre de 5,6 millions \$. En 1989-90, c'est un montant de 15 millions \$ que le Québec a renoncé à percevoir.

Cette année, le gouvernement du Québec a remboursé 36 millions \$ aux institutions préteuses pour couvrir les créances des étudiants. Une fois cette somme déboursée, Québec fait directement affaire avec les bénéficiaires de l'aide financière.

Contrairement à Ottawa, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science n'a pas recours au pif d'agences spécialisées pour dénicher ceux et celles qui veulent tenter de déjouer le système. Le ministère du Revenu du Québec veille à ce que tous ceux qui doivent des sous à l'État se comportent en bons contribuables.

Il est intéressant de noter que, comparativement à 1989-90, Québec a sorti de sa poche près de 15 millions \$ de plus cette année pour couvrir auprès des institutions bancaires les emprunts consentis aux étudiants. On explique cette augmentation par le nombre croissant de certificats de prêt émis. De 1990-91 à 1991-92, le ministère a émis 18 974 certificats de plus.

Depuis le début du programme d'aide financière aux étudiants en 1966, Québec a versé 2,5 milliards \$, dont 1,7 milliard \$ sont déjà venus à échéance. Le cahier explicatif des crédits du ministère, souligne que « la très grande partie de la dette, soit 94,2 %, est remboursée normalement ». On estime qu'à la fin de 1991-92, la valeur accumulée des comptes à recevoir se soldera à 124 millions \$.

Sursis...

La surprise est que Laurent Gagnon inc., qui affiche un bilan déficitaire de 50 millions \$ (actifs de 125 millions \$ et passif de 175 millions \$), se retrouve partenaire égal dans une société qui dispose de 250 millions \$. L'homme d'affaires a expliqué hier que pour ce faire, il a inclus dans l'entreprise des immeubles qu'il possède à Montréal, et qui n'étaient pas visés à l'origine dans le cadre des procédures en cours. La nouvelle entité regroupe donc « à peu près » tout ce qu'il possède, en tout une quarantaine d'édifices.

L'assemblée a duré tout juste une heure. À la sortie, un procureur de la Banque canadienne impériale de commerce, M. Steven Raicek, a indiqué que le vote avait été retardé parce que M. Gagnon n'avait toujours pas soumis de documents formels pour confirmer ses affirmations.

Ce que Laurent Gagnon a lui-même reconnu quelques instants plus tard, prétextant beaucoup de paperasserie et invoquant aussi les problèmes de langue avec son nouvel investisseur, qui s'exprimerait en chinois.

Il a aussi affirmé ne pas avoir perdu la propriété des condominiums

de l'îlot Saint-Patrick, récemment cédés à une compagnie à numéro. Cette compagnie lui appartient, dit-il, et la Banque de Nouvelle-Écosse demeure son partenaire dans ce projet. Il prévoit aussi conserver la propriété de l'édifice à bureaux de ce complexe, avec la London Life.

Morin...

le 5 mai, que M. Morin en apprend le teneur, de la bouche de Lester. Le jour même, les deux hommes et le supérieur immédiat du journaliste soupent ensemble à Montréal.

« Si tu parles de ça de cette façon, tu commets une injustice effroyable », a alors dit M. Morin à Lester puisque, selon lui, la nouvelle comportait des choses « erronées ». C'est alors qu'il lui remet le passage d'un futur livre dans lequel il envisageait d'expliquer son rôle auprès du SCRS. Quelques heures avant le bulletin de nouvelles, l'ancien ministre communique avec Me Bertrand en lui demandant d'évaluer les possibilités de poursuite, mais sans préciser le teneur de la nouvelle le concernant.

« J'aurais préféré que certains éléments de la nouvelle n'y soient pas, a témoigné M. Morin. Un jour, je corrigerai des choses très dommageables à ma réputation. J'espérais qu'elle montrerait que j'avais été loyal au Québec. »

Mais ce qui perturbe le plus l'ancien ministre et ce qu'il voudrait savoir plus que tout, c'est la « motivation de ceux qui ont fait sortir la nouvelle... de cette façon et à ce moment ».

Autres témoignages

Brièvement, en début de journée, l'ex-agent de la GRC Michel Papineau est revenu à la barre pour dire qu'il s'opposait à ce que Normand Lester rende son information publique. « Sur le plan humain, a-t-il expliqué, cette expérience était trop difficile à vivre. »

La veille du bulletin fatidique, Papineau a rencontré le journaliste, qui lui a remis copie du document obtenu de M. Morin. C'est ce même document dont LE SOLEIL, La Presse et Le Devoir ont obtenu copies.

Plus tard dans la matinée, hier, Me Jean-François Bertrand, le fils et associé de Me Guy Bertrand, a répondu au syndic adjoint Jean-Paul Michaud que son père lui a dit avoir appris l'implication de Claude Morin auprès du SCRS de la bouche d'un client... qui a témoigné devant le comité de discipline. Le père refusant de relever le fils de son secret professionnel, il n'a pas identifié la personne.

Jeunes...

cun des éléments centraux de l'accord.

Il condamne le projet de Sénat, « qui marginalise le Québec » ; l'entente sur les autochtones, « pas tout à fait rassurante » ; la clause de société distincte, qui risque de devenir « une coquille vide » si on y prévoit la promotion de la minorité anglo-québécoise ; ainsi que l'absence de veto sur la création de nouvelles provinces. Quant aux 22 pouvoirs réclamés dans le rapport Allaire, ce n'est « pas tant une question de chiffre qu'une question de principe », dit-il.

Les possibilités que le Québec reçoive une offre acceptable diminuent chaque jour, constate M. Dumont qui voit déjà se dessiner une question référendaire proposant aux Québécois l'accession à la souveraineté et la mise en place d'une communauté économique Canada-Québec chapeauté par un Parlement commun.

Ce sont toutefois les membres du parti qui auront à prendre la décision finale lors d'un congrès plénier du PLQ qui aura lieu à la fin d'août ou au début de septembre, souligne M. Dumont. Le président des jeunes libéraux affirme que le programme du parti est le meilleur gage de son unité et que le PLQ doit conserver le leadership dans le dossier constitutionnel.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 21-07-92

8-2-1

8-7-6-4

LA TROIS

LE SOLEIL

Mercredi en a marre des négos de coulisse de Québec et Ottawa

OTTAWA — Le chef de l'Assemblée des Premières nations, Ovide Mercredi, en a marre de ce qu'il appelle les « négociations clandestines » entre Québec et Ottawa, où le gouvernement fédéral fait fi de l'intérêt national pour se mettre au service du gouvernement de Robert Bourassa.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Il l'a clairement établi hier en

conférence de presse, faisant valoir que ces tractations d'arrière-scène mettent sérieusement en péril l'équilibre fragile entre les

différentes propositions acceptées au début juillet par les dirigeants autochtones, par le représentant du gouvernement fédéral et par les premiers ministres des neuf provinces anglophones.

En fait, si Québec persiste dans son refus de revenir à la table, le gouvernement fédéral doit procéder sans lui, estime M. Merce-

di, et soumettre directement l'entente du début juillet à toute la population canadienne par référendum.

Ce n'est pas qu'il veuille imposer aux Québécois une entente. S'ils la rejettent lors du référendum pancanadien, M. Mercredi se dit prêt à revenir négocier à la table constitutionnelle.

Domination totale

Des surprises comme celle du nouveau texte relatif à la société distincte concocté par Ottawa pour satisfaire les exigences du Québec au détriment des intérêts des autochtones, le chef manitobain n'en veut plus.

« La clause de société distincte, telle qu'on nous la présente maintenant, donnerait à la province de Québec une domination totale sur les Premières nations dans cette province. Ce n'est pas du tout acceptable », martelle-t-il.

Le renforcement du vocabulaire relatif à la préservation et à la promotion de la société distincte pourrait jusqu'à permettre au gouvernement québécois d'imposer le français aux autochtones, poursuit-il.

De la même façon, le besoin du Québec d'avoir un veto sur la création de nouvelles provinces signifie-t-il que la province a des velléités expansionnistes vers le nord, se moque-t-il.

À l'opposé, les inquiétudes du gouvernement du Québec relativement à l'intégrité du territoire provincial avec la reconnaissance du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale des autochtones, sont pour lui sans fondement.

« Comment le Québec peut-il s'inquiéter alors que la Colombie-Britannique dont le territoire au complet est touché par les revendications autochtones est prête à aller de l'avant ? Il est évident que, là comme au Québec, les négociations résulteraient en un règlement obtenu par un consensus des trois



En conférence de presse hier, Ovide Mercredi a clairement exprimé son exaspération.

Les Cris servent une sévère mise en garde à Bourassa

Le gouvernement Bourassa brandit des « Bonshommes Sept-Heures » en exagérant la portée du volet autochtone de l'entente du 7 juillet mais les porte-parole Cris préviennent le Québec qu'il ne doit pas minimiser les conséquences s'il décide de tuer l'accord et prend le risque de ternir sa réputation dans la communauté internationale.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Si l'entente ne se concrétisait pas, prédit Bill Namagoose, le directeur exécutif du Grand conseil des Cris, « il y aurait des manifestations à travers tout le pays. Je ne parle pas de violence mais il y aurait plusieurs gestes qui seraient posés, des actions politiques qui seraient entreprises. »

Dans une telle hypothèse, « l'hostilité va continuer de croître, la tension va persister au Québec et au Canada », soutient-il. Un tel dénouement « va épaissir le mur autour de la troisième solitude qui a maintenant émergé au Canada », dit pour sa part Brian Craik, directeur des relations fédérales au Grand conseil des Cris.

Dans des entrevues téléphoniques au SOLEIL, MM. Namagoose et Craik qualifient tous les deux d'exagérées les conclusions de l'analyse faite par le gouvernement du Québec relativement au

volet autochtone de l'accord conclu il y a deux semaines à la table multilatérale.

« Cela ne m'apparaît pas une analyse bien forte », dit M. Craik qui reproche au Québec de créer des Bonshommes Sept-Heures dans le document dont LE SOLEIL dévoilait hier les grandes lignes.

Les deux hommes reconnaissent cependant que les autochtones feraient des gains si l'entente était finalement inscrite dans la constitution canadienne. « J'imagine que cela nous donnera plus de pouvoirs et de compétences. C'est ça, l'autonomie gouvernementale », dit M. Namagoose.

Quant au lien que Québec fait entre l'accord constitutionnel et les revendications des Cris à la baie James, M. Namagoose y souscrit, jusqu'à un certain point. « Cela nous permettra de dire notre mot. Le but de l'autonomie gouvernementale, c'est de permettre à quelqu'un, à un groupe,

de bloquer quelque chose qui viendrait leur faire du tort. C'est en plein ça l'objectif. »

M. Craik signale cependant que, peu importe l'évolution du dossier constitutionnel, il faudra rouvrir la Convention de la baie James « parce que c'est un échec. On ne l'ouvrira pas sur une base constitutionnelle mais avec un accord politique obtenu du Québec et du Canada. »

Selon M. Craik, l'analyse québécoise est particulièrement outrancière quand elle prête aux tribunaux l'intention d'approuver toutes les demandes des autochtones. « Quand même ! Les tribunaux sont plutôt conservateurs dans les faits et ils ne veulent certainement pas démanteler le pays. Et puis le Québec a trois juges à la Cour suprême. »

Les deux porte-parole cris ne rejettent pas l'hypothèse que d'autres gouvernements provinciaux demeurent silencieux sur leurs objections dans le but de laisser Québec accomplir le sale boulot. Mais, prévient M. Namagoose, « si le Québec bloque l'inscription dans la constitution du droit à l'autodétermination ou au gouvernement autonome, cela sera mal perçu internationalement. »

Selon le commandant de la Force de protection des Nations unies à Sarajevo

Preuve est faite que chaque camp tire sur lui-même



Radenka Odzakovich, accusée par les autorités bosniaques d'être un franc-tireur serbe, pleure dans la cellule de sa prison, près de Sarajevo. Selon son geôlier, elle a été arrêtée dans son appartement avec une carabine et des munitions après avoir fait feu et tué sept civils, dont des femmes et des enfants.

(AFP, Reuter) — Le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) à Sarajevo, le général Lewis Mackenzie, a déclaré hier que l'ONU avait « la preuve que chaque camp tire sur lui-même afin de donner de l'autre l'image de celui qui lance les attaques ».

Le général canadien a insisté en parlant des « deux camps », c'est-à-dire les Serbes et les Musulmans bosniaques.

Opérations d'envergure

Des opérations armées d'envergure ont été déclenchées ce matin aux premières heures à l'ouest de Sarajevo.

Des rafales ininterrompues ont retenti peu après 1 h locale, suivies quelques minutes après de tirs de mortiers et d'armes lourdes qui ont illuminé le ciel, ont rapporté des témoins.

Les combats semblaient concentrés à l'ouest et au sud-ouest, près de l'aéroport ouvert voici près de trois semaines par les Casques bleus de l'ONU.

Il s'agit des plus violents combats observés de nuit dans la ré-

gion depuis plus de trois semaines.

On ignore pour le moment leur cause précise.

Parmi les explications possibles, on évoque une tentative de percée des forces bosniaques de Sarajevo en direction de l'ouest, ou une opération des irréguliers serbes visant à prendre le contrôle des faubourgs du sud-ouest qu'ils encerclent depuis trois mois.

Un cessez-le-feu était censé entrer en vigueur dimanche dernier, mais aucun des deux camps ne l'a appliqué.

Le ministre bosniaque de la Défense Jerko Dodo avait laissé entendre la semaine dernière que, si la trêve n'était pas respectée, les Bosniaques pourraient tenter de réaliser une jonction avec des forces croates entrées dans la République et parvenues à quelques kilomètres de Sarajevo.

Des affrontements ont entraîné la fermeture de l'aéroport toute la journée de lundi et une partie de celle d'hier, perturbant le pont aérien qui permet d'acheminer vivres et secours aux 380 000 habitants affamés de la ville.

De source proche des Nations unies, on jugeait probable qu'il ne se soit agi que d'un exemple particulièrement violent de pilonnages groupés comme il en éclate tous les deux ou trois jours à Sarajevo et dans ses environs.

Pas de statut spécial

Par ailleurs, M. Dobrosav Vežovic, ministre des affaires étrangères de la République serbe de Krajina, a catégoriquement démenti hier à Belgrade que les Serbes de Croatie étaient prêts à négocier un statut spécial de ces régions, a annoncé l'agence Tanjug.

« Nous avons discuté de la nécessité de négocier dans le but de régler le problème. Mais rien n'a été précisé, nous sommes tombés

d'accord pour reprendre les contacts à la mi-août », a déclaré M. Vežovic.

Le président de la Conférence sur la Yougoslavie, Lord Carrington a annoncé, au cours d'une conférence de presse, hier à Belgrade, que les représentants de la Krajina avaient accepté de négocier un statut spécial pour cette enclave serbe en Croatie.

« J'ai précisé aux représentants de la Krajina que l'indépendance de la Krajina ne serait en aucun cas reconnue et que l'heure était venue de négocier un statut spécial », a déclaré Lord Carrington.

Retour de réfugiés

Hier, un convoi de 40 autobus transportant 2000 Serbes a quitté Belgrade pour ramener les réfugiés aux domiciles qu'ils avaient fuis en Bosnie et en Croatie lors de l'éclatement des combats.

Constitué essentiellement de femmes, d'enfants et de vieillards, ce convoi illustre la terrible situation des victimes innocentes prises entre le feu croisé des différentes factions, en guerre depuis l'éclatement de la fédération yougoslave.

« Je retourne vers des centres. J'ai vu ma maison brûler. C'était le 9 octobre. Je n'oublierai jamais ce spectacle », explique avec des sanglots dans la voix Jovan Zivkovic, originaire d'un village du nord de la Croatie.

Comme tous les autres réfugiés de ce convoi, Jovan Zivkovic, 60 ans, a demandé à retourner chez lui. La Croix Rouge yougoslave et les autorités serbes ont déjà organisé quatre convois.

Selon la Croix rouge serbe, plus de 380 000 réfugiés ont été recensés en Serbie, dont 80 000 enfants d'un à 15 ans.

Les services du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR) a fait état de 2,4 millions de personnes déplacées à la suite des combats.

Le HCR a demandé l'organisation d'une conférence le 29 juillet prochain pour discuter des mesures à prendre pour résoudre ce qu'il qualifie de pire crise de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dur moment pour les parents du soldat Smith, de Ste-Foy, blessé à Sarajevo

« Il va vouloir rester dans l'armée. C'est un gars bien courageux, et il aime ça », avance sans hésiter Marcel Smith, le père du soldat Rico Smith, de Sainte-Foy, qui a été blessé lundi à Sarajevo.

par PASCAL LAPOINTE
LE SOLEIL

Marcel et Florette Smith ont passé par des moments pénibles, depuis lundi matin, depuis ce moment où l'aumônier de la base de Valcartier s'est présenté à leur domicile. En le voyant approcher, Florette Smith a immédiatement cru qu'il venait leur annoncer la mort de leur fils. Les nouvelles du « padre » ont certes été rassurantes, compte tenu des circonstances ; mais l'extrême rareté de ces informations, et le fait que les parents n'aient pas pu parler avec Rico avant hier après-

midi, n'ont pas rendu les deux dernières journées faciles à vivre.

Et les Smith ne sont évidemment pas les seuls parents inquiets. Avec seulement un millier de lignes téléphoniques disponibles pour les centaines de milliers d'habitants de Sarajevo, expliquait hier, depuis la capitale bosniaque, le capitaine Carl Grismard, les casques bleus ont peu d'occasions de faire des appels personnels, ou d'en recevoir.

Blessé à la jambe

Le soldat Joseph Armand Rico Smith, 22 ans, et son compagnon Michel Cloutier, 22 ans, de Trois-Rivières, ont tous deux été blessés alors qu'ils montaient la

garde dans une tranchée, à l'aéroport de Sarajevo. Il était midi là-bas lorsqu'un des nombreux obus tirés par l'un ou l'autre des clans autour de la ville assiégée a explosé à quelques centaines de mètres des deux militaires. Le soldat Michel Cloutier a été blessé à la tête par un petit éclat d'obus qui n'a pu être retiré par les médecins, mais qui ne présente aucun danger pour sa vie ; il a obtenu son congé de l'hôpital militaire quelques heures plus tard. Rico Smith, quant à lui, a reçu dans la cuisse gauche un éclat d'obus « gros comme un 25 cents », raconte son père, et un autre dans le mollet. Sa vie n'est pas non plus en danger, mais sa blessure rendait préférable son évacuation vers l'hôpital militaire de Lahr, en Allemagne, où il devait être opéré aujourd'hui.

« Il veut faire carrière dans l'armée, et ce n'est pas ça qui va le faire lâcher, affirme son père. Si ça peut aller bien pour lui, ajoute-t-il en faisant allusion à la blessure de son fils, il n'y a aucune raison pour qu'il ne continue pas. »

Marcel Smith a été membre de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces armées canadiennes pendant 25 ans. Il a pris sa retraite avec le grade de sergent.

Son fils appartient au premier bataillon du 22e régiment, basé à Lahr, en Allemagne. Il vivait là-bas depuis trois ans, lorsqu'en avril il fut appelé à servir au sein de la Force de paix des Nations unies dans l'ex-Yougoslavie. Avec le soldat Michel Cloutier, il devient le 16e casque bleu canadien blessé à Sarajevo.

LA POLITIQUE

Le départ de Lapierre, «c'est pas une bonne nouvelle», dit Bouchard

MONTREAL (PC) — «C'est sûr que ce n'est pas une bonne nouvelle», a déclaré hier soir le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, au sujet du départ de son bras droit, Jean Lapierre, qui a confirmé publiquement qu'il quittait la politique.

«Je savais qu'il voulait prendre cette décision, mais c'est sûr que j'aurais préféré que cela se fasse plus tard», a-t-il ajouté, lors d'un entretien téléphonique à partir de sa maison de campagne aux Îles-de-la-Madeleine.

Sauf que le chef du parti comprend et accepte les raisons personnelles et l'envie d'explorer d'autres horizons qui ont amené le député de Shefford, second porte-parole du Bloc, à dire «au revoir» à la politique.

Et puis il se dit qu'aujourd'hui, le Bloc est devenu un vrai parti, avec toute une machine en marche derrière, qu'il y a plein de sang neuf qui va bientôt arriver puisque la «conjoncture politique» va confirmer de plus en plus la raison d'être du Bloc. Bref, le vide se remplira bientôt.

M. Bouchard tient en outre à préciser qu'il n'y a absolument aucun conflit idéologique entre M. Lapierre et lui. Il a d'ailleurs été absolument «choqué» et «renversé» d'entendre certains reportages faisant état d'un différend entre les deux politiciens.

Les deux hommes vont même

terminer ensemble, avec leurs familles, les vacances qu'ils ont choisies de passer aux Îles-de-la-Madeleine, d'où M. Lapierre est originaire.

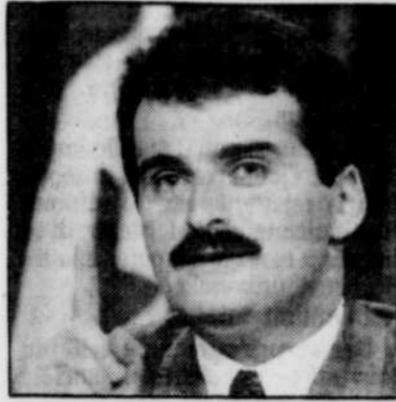
«Je peux vous garantir qu'entre Lucien et moi, un rayon de soleil ne passerait pas», a résumé pour sa part l'ex-député du Bloc, durant la conférence de presse qu'il a organisée à toute allure hier soir pour confirmer qu'il quittait le Bloc québécois et la politique.

M. Lapierre y a expliqué qu'il part parce qu'il considère avoir «fait le tour du jardin». Élu en 1979, à 23 ans, il a siégé aux Communautés pendant 13 ans, a travaillé pour Pierre Trudeau et a été ministre d'État à la Jeunesse et aux Sports sous son successeur John Turner. En juin 1990, après l'élection de Jean Chrétien à la tête du Parti libéral, il est passé au Bloc.

«Maintenant, dit-il, je quitte la politique heureux, mais j'ai besoin d'aller voir ailleurs.» Et puis il y a ses deux enfants qui ont 11 et neuf ans, «élevés au téléphone», avec qui il veut passer plus de temps.

Nouvelle surprenante

La nouvelle du départ du lea-



Jean LAPIERRE

der parlementaire du Bloc québécois, Jean Lapierre, de la scène politique fédérale est accueillie sans enthousiasme au sein de la jeune formation souverainiste.

«Ce serait une lourde perte pour le Bloc», a confié son collègue député Gilles Ducesne, avant que M. Lapierre ne confirme la nouvelle, en soirée hier. Des négociations seraient presque conclues entre M. Lapierre et la station radiophonique CKAC dont le président Richard Desmarais a reconnu avoir eu des discussions récentes avec le député de 36 ans pour en faire l'un de ses animateurs vedettes.

Au bureau d'un autre député bloquiste, une adjointe ne cache pas le choc ressenti à la suite de la nouvelle. «C'est un dur coup pour nous autres», confie-t-elle, conve-

nant que son talent d'orateur, son expérience en politique, son habileté avec les médias et sa connaissance approfondie de la procédure parlementaire ne se retrouvent conjugués au même niveau chez aucun autre élu du Bloc.

Claude Rompré, autrefois conseiller spécial sur le Québec auprès du chef du Nouveau parti démocratique, a également eu l'occasion de voir à l'oeuvre le bouillant député de Shefford à la Chambre des communes et d'apprécier les talents de son adversaire d'alors.

Aujourd'hui président de l'organisation du Bloc québécois dans Saint-Maurice et membre de la Commission politique de cette formation, il déplore ce départ. Il se console toutefois en évaluant que si le dossier constitutionnel se finit dans l'impasse, il y aura plusieurs joueurs de calibre pour le remplacer à l'issue des prochaines élections.

Des rumeurs ont circulé régulièrement sur d'autres députés du Bloc québécois qui songeraient également à quitter Ottawa, pour l'essentiel des gens qui auraient été intéressés à se présenter sous la bannière péquiste lors des prochaines élections provinciales. Rien de concret ne semble cependant avoir encore débouché de ce côté.

Pour Bob Rae, finies les tractations sous la table avec Bourassa

TORONTO — L'Ontario n'acceptera pas de participer à des tractations de coulisses visant à modifier l'entente de principe constitutionnelle dans le but de ramener le Québec à la table de négociation, a affirmé hier le premier ministre Bob Rae.

sortie de Queen's Park.

Finis les messages par télécopieurs et les conversations téléphoniques, les discussions doivent se dérouler face à face, a lancé le premier ministre Rae, qui a ensuite prié instamment son homologue québécois, Robert Bourassa, de mettre un terme à son boycott des pourparlers constitutionnels.

Depuis la conclusion de l'entente constitutionnelle entre Ottawa, les provinces, les territoires et les autochtones, il y a deux semaines, M. Rae a maintenu qu'aucune modification importante ne peut être apportée ailleurs qu'à la table de négociation. Et il refuse de participer à toute autre rencontre sur la constitution tant que le Québec n'y sera pas présent.

«Au nom du gouvernement, nous n'exprimerons aucune réaction officielle à toute contre-proposition qui pourrait être soumise tant que nous ne serons pas revenus à la table de négociation, où nous croyons que les choses doivent se passer», a déclaré M. Rae à sa

«Québec et Ottawa ne peuvent à eux seuls négocier des modifications à l'entente, mais il n'y a rien de mal à ce qu'Ottawa explore les avenues susceptibles de convaincre M. Bourassa d'assister à une conférence des premiers ministres», d'ajouter M. Rae.

Aucune date n'a encore été fixée pour une telle conférence, puisque M. Bourassa demande que les autres provinces satisfassent d'abord à ses conditions pour revenir négocier.

Mais selon M. Rae, les changements demandés par Québec, notamment sur la formulation de la clause de société distincte et le droit de veto sur la création de nouvelles provinces, sont substantiels et vont au-delà de simples «clarifications» qu'il se dit disposé à discuter.

Le premier ministre ontarien ne croit pas que son refus de négocier en privé et la réticence de M. Bourassa à revenir à la table conduisent à l'im-

En Bref

■ Francophones hors Québec opposés

MONTREAL (PC) — Les représentants des francophones hors Québec se disent confiants de pouvoir faire échec à une version modifiée de la clause Canada, dans laquelle Ottawa tente de diluer l'obligation constitutionnelle faite aux provinces de promouvoir le développement et l'épanouissement des minorités de langues officielles. La Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA) a mis la main sur une proposition fédérale touchant la dualité linguistique et la société distincte, confidentiellement distribuée jeudi dernier dans les capitales provinciales dans l'espoir de calmer les objections du Québec à l'entente constitutionnelle du 7 juillet dernier, qu'Ottawa tente toujours de traduire en termes juridiques, et d'accélérer son retour à la table des négociations. La proposition se trouve, dit la FCFA, à assouplir les dispositions constitutionnelles qui concernent les minorités francophones et anglophones, en liant, non plus nommément les «gouvernements», mais simplement les «Canadiens» à la nécessité de favoriser le développement de ces minorités. En outre, se plaint la FCFA, le gouvernement fédéral aurait proposé de supprimer une clause interprétative contenue dans la Charte canadienne.

■ Des amis de Mulroney sont promus

OTTAWA (PC) — Deux personnalités des Affaires extérieures ayant tous deux des liens étroits avec le premier ministre Brian Mulroney ont été nommées à de prestigieuses postes diplomatiques. M. Paul Heinbecker, principal conseiller de M. Mulroney en politique extérieure, a été nommé ambassadeur en Allemagne. M. Jeremy Kinsman, sous-ministre adjoint aux Affaires extérieures, se voit nommer ambassadeur en Russie, a révélé une source. M. Kinsman, qui a été responsable des questions de politique et de sécurité internationale au ministère des Affaires extérieures, était le numéro trois à Washington avant d'être remplacé par M. Heinbecker en 1985. Le premier ministre a également nommé son biographe à un poste haut placé à l'ambassade canadienne à Washington. M. L. Ian MacDonald, biographe et rédacteur de discours, deviendra conseiller à l'information à Washington.

Le temps du grand ménage est arrivé. Vive les prix avantageux Eaton!

SAVONS PLUS CHEZ EATON

1. ENSEMBLE FA POUR LE BAIN. Bain mousse 750 mL et 3 savons de 80 g. Senteurs variées. **21.50 tous les jours**

2. Recharges de savon liquide AQUALAB à l'aloès vera. 1 litre. **2.49 tous les jours**
2 litres. **4.49 tous les jours**

3. Savon APPLEWOODS à la glycérine, 100 g. Senteurs variées.

4. Savon fin APPLEWOODS, 80 g. Senteurs variées.

Rayon des accessoires de beauté, 216.

Au choix, **1.89** OU **5 POUR 7.99** TOUS LES JOURS

<p>Au choix, 8.99 TOUS LES JOURS</p> <p>5. Savons FA, senteurs variées, 12 pains de 80 g.</p> <p>6. Gel pour la douche FA, senteurs variées, 400 mL.</p>	<p>7. PAQUET DE SAVONS À LA GLYCÉRINE ET AU MIEL. 12 pains de 85 g. 6.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>8. GEL POUR LA DOUCHE ET LE BAIN. 500 mL. Fait en Angleterre. Senteurs variées. 2.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>9. Brosses en bois. Ens. de 4. 7.99 TOUS LES JOURS</p> <p>10. Ens. 8 pièces pour le bain. Brosses en bois. 9.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>ACCESSOIRES RIFFI POUR LE BAIN</p> <p>11. Gant de massage. 4.99 TOUS LES JOURS</p> <p>12. Crouroie pour masser le dos. 10.99 TOUS LES JOURS</p> <p>13. Gant pour le visage. 3.99 TOUS LES JOURS</p>
<p>14. DÉSODORISANT NATUREL «CRYSTAL». 100 g. Dure environ 1 an. 15.95 TOUS LES JOURS</p>	<p>15. MOUSSE PROVENCALLE POUR LE BAIN. Bouteille décorative. 400 mL. 6.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>16. POUDRE «LES FLEURS DE SOLEIL». Fait en Angleterre. 200 g. Senteurs variées. 2.59 TOUS LES JOURS</p>	<p>19. POCLETTE À PRODUITS DE BEAUTÉ, EN COTON. Rose ou lilas. 9.99 TOUS LES JOURS</p>	<p>21. Coussin pour la baignoire, en coton éponge. Couleurs variées. 4.99 TOUS LES JOURS</p>
<p>17. Mousse pour le bain «BATMAN». 300 mL. OU «LITTLE MERMAID». 198 mL. Pas tel que représenté. 6.49 TOUS LES JOURS</p>	<p>18. Savon liquide «BATMAN» avec pompe. 300 mL. 5.49 TOUS LES JOURS</p>	<p>20. Offre spéciale du fabricant! «EYE PAC». Chaud ou froid, aide à chasser les maux de tête. 6.99 ch.</p>		

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

L'organisme a fait fermer «Le Chiffre de Nuit» par la SQ jeudi dernier Une disco à la mode de Rimouski réclame l'abolition de la Régie des permis d'alcool

RIMOUSKI — La discothèque Le Chiffre de Nuit, qui accueille 600 personnes par soir, demande l'abolition pure et simple de la Régie des permis d'alcool du Québec après avoir été, comme le prétend la direction de l'établissement, victime d'une grossière erreur de jugement.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Toute cette affaire remonte à jeudi dernier alors que la Sûreté du Québec, en collaboration avec la Sûreté municipale de Rimouski, exécutait une décision de la Régie des permis d'alcool du Québec de fermer Le Chiffre de Nuit pour une période de six mois, parce que l'établissement n'avait pas pris les mesures nécessaires pour empêcher la possession, la consommation, la vente et l'échange de stupéfiants. La Régie avait aussi reproché au Chiffre de Nuit de nuire à la tranquillité publique.

Quatre jours après, soit lundi soir, la direction de l'établissement rouvrait la discothèque après avoir obtenu du juge Gaston Desjardins, de la cour supérieure du Québec, une annulation de cette décision de la Régie.

«Après avoir analysé la situation avec mes conseillers juridiques, nous avons adressé à la cour supérieure une demande pour faire annuler cette décision que je trouvais inacceptable. Je demandais que mon bar soit rouvert, que mon permis me soit redonné et que la boisson saisie me soit remise, tant et aussi longtemps qu'une décision finale ne serait pas rendue. Devant le sérieux des motifs reprochés aux commissaires de la Régie des permis d'alcool du Québec, le juge Desjardins a permis la réouverture du bar», a ex-

pliqué le copropriétaire du Chiffre de Nuit, M. Jacques Pigeon.

En attendant maintenant l'audition de la cause en cour supérieure, dont la date n'a pas encore été fixée, Le Chiffre de Nuit a repris ses activités normales sans problème. Les propriétaires de la discothèque projettent maintenant de regrouper tous les pro-

priétaires de bars de la région de Rimouski, Mont-Joli et de Matane, afin d'enclencher un recours collectif pour réclamer l'abolition de la Régie des permis d'alcool du Québec. Cette action du Chiffre de Nuit suit celle amorcée récemment par quatre autres établissements: le Casino Gaspésien, à Montréal; la brasserie Vincent, à Laval; le Colonel Salaberry, à Beauharnois et le pub Freeman, à Valleyfield. Ces établissements avaient aussi contesté la suspension de leur permis en faisant passer une décision en ce sens

rendue le 3 juillet par la cour d'appel.

«La Régie des permis d'alcool a abusé de ses droits. La Régie est un tribunal administratif qui n'est pas conscient de ce qui se passe dans le milieu des bars et des discothèques», a soutenu Jacques Pigeon, qui affirme que cette décision de la Régie de suspendre le permis d'alcool de sa discothèque pendant six mois, aurait conduit son établissement, qui fournit de l'emploi à trente-cinq personnes, tout droit vers la faillite.

Chevilles gauches enflées et rougies par la cellulite Ryan hospitalisé pour dix jours

MONTREAL (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, sera absent de son cabinet pour quelques jours encore, en raison d'une vilaine cellulite au pied gauche.

Agé de 67 ans, le ministre Ryan suit des traitements depuis jeudi dernier à l'Hôtel-Dieu de Montréal. «Il va bien, mais c'est très douloureux», a confié son attaché de presse.

Selon M. Grenon, M. Ryan aurait été infecté par la cellulite (à ne pas confondre avec celle qui déforme les tissus adipeux) à la suite d'une récente crise d'eczéma. La bactérie de la cellulite, qui se tient généralement sur la peau, aurait ainsi pénétré à l'intérieur de l'organisme par une brèche dans l'épiderme.

Résultat: la cheville gauche du malade est enflée et rougie depuis près d'une semaine, suffisamment pour que ses médecins aient d'abord cru avoir affaire à une crise d'arthrite. Actuellement, la cheville infectée fait souffrir le ministre au point qu'il ne peut pas marcher. Il sera rétabli d'ici une dizaine de jours, après avoir subi un traitement aux antibiotiques.

**METTEZ DU SOLEIL
DANS VOTRE QUOTIDIEN**

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

MANOIR DES SABLES

MAGOG - ORFORD
Pour vos réunions d'affaires,
l'endroit idéal en Estrie.

Pour les vacances ou les affaires

- Salle à manger - Spécialité: fine cuisine
- 117 chambres et suites climatisées
- 43 appartements condos
- 11 salles de réunion et de banquet
- Piscines intérieure et extérieure
- 2 saunas et 2 tourbillons
- Salle d'exercices
- Lac privé de 1,2 km sur le site (chaloupes, pédalos et planches à voile)

GOLF SUR LE SITE
18 trous, normale 70
6000 verges
DEMANDEZ NOS FORFAITS

Golf illimité
à partir de 75\$ par pers. en occ. double (par jour)

Golf et fine cuisine
à partir de 95\$ par pers. en occ. double (par jour)

Golf affaires
à partir de 101\$ par pers. en occ. double (par jour)

Prix en vigueur en semaine seulement. *TAXES EN SUS.

Inf.: 1-800-567-3514 ou (819) 847-4747 / Téléc.: (819) 847-3519
59, avenue des Jardins, Magog-Orford (Québec) J1X 3W3

Ghislain Leblond nommé sous-ministre à Québec

QUÉBEC — Ancien sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et actuel sous-ministre de l'Agriculture fédéral, Ghislain Leblond deviendra le nouveau sous-ministre en titre au ministère québécois de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Le Conseil des ministres doit confirmer aujourd'hui la nomination de M. Leblond. Il prendra la relève de M. Michel Audet récemment nommé directeur de l'édition au journal LE SOLEIL.

En mars 1989, M. Leblond quittait l'administration publique québécoise pour rejoindre l'arène fédérale. Il avait été nommé sous-ministre adjoint puis en titre au Mapa, sous-ministre adjoint au ministère des Transports, vice-président exécutif et directeur général de Québecair et directeur des programmes économiques au Conseil du Trésor.

Selon des informateurs, le choix de Ghislain Leblond n'aurait rien d'une nomination politique. Il appert qu'il était le candidat le plus compétent en liste pour le poste.

VENTE SOUS LA TENTE
5830, boul. Pierre-Bertrand Nord
626-0574 Première semaine

60%
de rabais sur toute
la marchandise de saison.

Sont exclus de cette vente
les accessoires, les sous-vêtements
et les uniformes scolaires.

concept mode
clément

626-0006 # carte verte: 1771

M. MULRONEY NE VEUT PAS QUE LES FRANCO-ALBERTAIN(E)S DEVIENNENT DES "CADAVRES ENCORE CHAUDS"?

Cher Brian,

Voici un extrait d'une lettre du 6 juin 1988 que vous écriviez à M. Getty traitant des droits linguistiques de la communauté franco-albertaine:

«Cher Premier Ministre

En toute franchise, je crois profondément qu'une approche positive et généreuse est requise sur cette question. Je ne peux appuyer plus fortement l'importance des droits linguistiques pour l'unité de la nation. C'est un sujet qui dépasse les frontières de n'importe quelle province. En effet, il en va de l'essence même de la fédération canadienne.» (Traduction)

M. Mulroney,

Nous sommes d'accord! Il n'est pas trop tard! Les endroits marqués sur la carte de l'Alberta indiquent des communautés franco-albertaines bien vivantes, (on vous invite, vous et Mila, à venir en visiter), mais les Franco-albertain(ies) ont un grand besoin d'appuis constitutionnels et pratiques pour ne pas devenir des "cadavres encore chauds".

L'approche "positive et généreuse" qui semble se développer dernièrement pour répondre aux aspirations des peuples autochtones et du peuple québécois doit s'étendre à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens.

L'équité, la diversité et la volonté de coexister dans le respect et la dignité, ces valeurs fondamentales pour notre société, nous laissent croire que l'appui

si fort, si positif et si généreux dont vous parliez à M. Getty, se traduira en outils constitutionnels et pratiques qui assureront l'épanouissement et le développement de nos communautés franco-albertaines.

Nos besoins sur le plan constitutionnel:

- que la clause Canada comprenne la responsabilité des gouvernements d'assurer l'épanouissement et le développement de nos communautés sans article limitatif ou dérogatoire;
- une garantie constitutionnelle que, dans tout transfert de pouvoirs aux provinces et territoires, le gouvernement fédéral conservera les outils nécessaires sur tout sujet affectant l'épanouissement et le développement de nos communautés, ainsi qu'une garantie du respect des droits acquis et ceux susceptibles d'être acquis;
- une garantie constitutionnelle que toute interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés respectera l'épanouissement et le développement linguistique et culturel de nos communautés.

Sur le plan pratique:

- un appui significatif et immédiat au développement de nos communautés;
- un appui significatif et immédiat à la gestion scolaire en Alberta.

AIDEZ-NOUS À AIDER LE PAYS!

Municipalités Albertaines qui ont plus de 200 Francophones.

... et vous M. Bourassa, allez vous faire votre part?

Association canadienne-française de l'Alberta

Les détails du règlement sur les armes à feu publiés dès demain

OTTAWA (PC) — Le cabinet a approuvé une série de règlements sur les modalités d'application de la loi sur le contrôle des armes adoptée en décembre dernier, mais le ministère de la Justice n'en dévoilera rien avant demain.

Même le député conservateur Bob Horner, le président du comité parlementaire qui a étudié l'ébauche de règlements, n'avait pas encore été mis au courant de la version définitive de la réglementation, hier.

Le texte des règlements, qui précisent la façon dont les mesures de contrôle seront appliquées concrètement, pourrait

être rendu public au plus tôt jeudi, au plus tard au début de la semaine prochaine, a indiqué M. Denis Boucher, attaché de presse de la ministre de la Justice Kim Campbell.

Celle-ci doit rentrer d'Europe vendredi, a-t-il précisé. Mais le ministère de la Justice n'attend pas après Mme Campbell, a-t-il poursuivi, il a tout simplement besoin de temps pour préparer

la présentation des règlements et aviser les fonctionnaires provinciaux de la teneur des règlements.

Le principal conseiller du ministère Richard Mosley a déclaré qu'il ne s'agit nullement d'une tentative pour retenir la publication des règlements.

Des propositions de règlements rendues publiques en mars imposaient, entre autres, des contrôles plus stricts sur l'entreposage des armes à feu, des limites à la capacité des chargeurs et l'obtention de références pour l'achat d'armes à feu.

Déjà 250 patients en reçoivent au Québec

La clozapine suscite l'espoir chez 30% des schizophrènes

MONTREAL — Le médicament clozapine s'avère efficace pour soigner les schizophrènes déjà réfractaires à d'autres neuroleptiques (tranquillisants), constate un médecin de l'hôpital Louis-Hippolyte-Lafontaine.

par PIERRE ROBERGE de la Presse canadienne

Près de 40 malades maintenant traités avec le médicament sont suivis par le docteur Pierre Lalonde, qui pratique à la clinique des jeunes adultes de cet hôpital montréalais.

« La clozapine contribue à empêcher les délires et hallucinations, elle agit aussi sur des symptômes résiduels comme l'apathie et la désorientation », a-t-il déclaré hier de Vancouver, où il participe à un colloque de la British Columbia Mental Health Society.

Il était relié à une conférence de presse à Montréal par les soins de Sandoz Canada, filiale du groupe pharmaceutique dont le siège est à Bâle et qui fabrique la clozapine.

Un médecin de Cleveland, Herbert Melzer, également au colloque, a cité une étude portant sur 130 schizophrènes, soignés pendant deux ans à la clozapine, et permettant de chiffrer ceci : le risque de tentatives de suicide peut être réduit de 70 %.

« Dans le groupe de patients traités, les tentatives, fréquentes au début de l'étude, sont devenues sporadiques », indique M. Melzer.

Contrôle des globules

Le médicament est au point depuis 20 ans, mais les premières années il avait provoqué des décès, notamment en Scandinavie, par son effet nocif sur la moelle osseuse où naissent les globules blancs du sang.

Un médecin canadien devait obtenir une « autorisation d'urgence » du ministère fédéral de la Santé pour l'utiliser. Un protocole de vérification a ensuite été établi, soit la prise de sang hebdomadaire pour compter les globules ; Sandoz obtenait, en mars 1991, le feu vert fédéral pour l'utilisation à grande échelle.

Le docteur Lalonde a également constaté une diminution des coûts, l'ensemble des soins à une personne atteinte passant de 17 000 \$ à 9 000 \$ par année. La clozapine elle-même coûte 5 000 \$ par an par patient, couverts par la Régie d'assurance-maladie du Québec.

Il est cependant classé « médicament d'exception » et un médecin doit en justifier l'utilisation. La clozapine est permise pour les seuls patients réfractaires aux neuroleptiques comme l'halopéridol et la chlorpromazine, soit quand même 30 % des schizophrènes ; jusqu'ici 250 patients sont traités à la clozapine au Québec.

En Bref

Lobby des aînés pour la santé

OTTAWA (PC) — Un groupe de pression pancanadien « One voice », est en train de réunir les personnes âgées afin de sauver un système de santé en péril, a déclaré Al Loveridge, le président. Le groupe de pression dit représenter un million de personnes âgées réparties dans plus de 100 associations régionales et provinciales. Son intention est de demander à tous les groupes concernés de manifester, de rencontrer des politiciens et de signer des pétitions afin de sensibiliser la population sur les difficultés que traverse le système de santé.

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sp

LIQUIDATION D'ÉTÉ

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sp

JUSQU'À 50% DE RABAIS

DE RABAIS SUR TOUT L'ÉQUIPEMENT DE RABAIS SUR TOUT LE VÊTEMENT D'ÉTÉ

<p>CHAUSSURES</p> <p>Jusqu'à 50% DE RABAIS sur toute la chaussure athlétique, golf et à crampons</p> <p>Reebok Etonic BROOKS adidas NIKE ASICS FootJoy</p> <p>PONY Hot Corner Chaussures de baseball Notre prix cour. 59,99 29,99 1/2 PRIX</p> <p>Air Trainer E. High Chaussures multidisciplinaires Notre prix cour. 129,99 59,99 70% DE RABAIS</p>	<p>150\$ DE RABAIS</p> <p>DYNATOUR Open 11 bâtons de golf Notre prix cour. 399,99 249,99</p> <p>SPALDING Centurion 11 bâtons de golf Notre prix cour. 499,99 349,99</p> <p>Wilson Dynabuilt 11 bâtons de golf Notre prix cour. 499,99 349,99</p> <p>Wilson K-28 11 bâtons de golf Notre prix cour. 599,99 399,99 200\$ DE RABAIS</p>	<p>GOLF</p> <p>20 À 50% DE RABAIS sur tous les SACS DE GOLF DYNATOUR Wilson SPALDING</p> <p>Sac de Golf SPALDING Notre prix cour. 119,99 59,99 1/2 PRIX</p> <p>Voiturette DYNATOUR EZ Roller Notre prix cour. 79,99 59,99 1/2 PRIX</p>
--	---	--

Jusqu'à **100\$ DE RABAIS** sur tous les vélos en magasin.

<p>TENNIS</p> <p>Wilson Profile 2.7 si Notre prix cour. 299,99 159,99 140\$ DE RABAIS</p> <p>ROSSIGNOL Swing Notre prix cour. 89,99 39,99 50\$ DE RABAIS</p>	<p>CAMPING</p> <p>Sac à dos Notre prix cour. 19,99 9,99 1/2 PRIX</p>	<p>EXERCISE PHYSIQUE</p> <p>Vélo exerciseur weider (TM200C) Notre prix cour. 249,99 169,99 80\$ DE RABAIS</p> <p>Rameuse Notre prix cour. 189,99 129,99 60\$ DE RABAIS</p>
---	---	---

20% ET 30% DE RABAIS SUR VÊTEMENT

- les maillots de bain
- vêtement de tennis
- vêtement de golf
- vêtement de loisir
- sélectionné en magasin

sports experts

<p>Sainte-Foy 1077, route de l'Église 653-8751</p> <p>Cap-Rouge 4286, rue Saint-Félix 653-0744</p> <p>Charlesbourg Carrefour Charlesbourg 626-2157</p>	<p>Beauport Galeries Sainte-Anne 661-2482</p> <p>Neuchâtel 3845, rue Blain 843-0499</p> <p>Québec Place Fleur de Lys 529-6156</p>	<p>Lévis Galeries Chagnon 835-1088</p> <p>Sainte-Foy Place Laurier Mail Est 658-6134</p>	<p>Sainte-Foy Place Laurier / Halte-Bouffe 3e niveau 659-4547</p> <p>Québec Galeries Capitale 627-0062</p> <p>Saint-Marc-des-Carrières 1339, boul. Dussault 268-8244</p>	<p>Saint-Raymond 114, avenue Saint-Jacques 337-2989</p> <p>Sainte-Marie-de-Beauce Galeries Chaudière 387-3023</p> <p>Thetford Mines Galeries Thetford Mines 338-3516</p>
---	--	--	---	---

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 25 juillet 1992. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement dans tous nos magasins.

NOUS NE POURRIONS PAS NOUS APPELER EXPERTS SI NOUS N'AVIONS PAS LES MEILLEURES MARQUES

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **37858621**

Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

Plus de **3500 points** offerts cette semaine dans **LES SOLEILS**

CLUB Multi-points

RÉSULTATS

lotto-Québec Tirage du 92-07-21

JEU DES CARTES

POSITIONS: 10 6 3 A 2

JEU 1

ROULETTE

POSITIONS: 14 13 9 8 13

JEU 2

GRANDE ROUE

POSITIONS: 38 62 12

JEU 3

Banco Tirage du 92-07-21

3 7 10 12 15

16 19 23 24 32

40 48 52 57 58

62 65 66 68 70

Prochain tirage 92-07-22

T.V.A. le réseau des tirages

Les modalités d'encasement des billets gagnants parviennent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Congédié après avoir fait appel aux services de l'avocat en 1985-86

Un ex-policier de Matagami en a contre Me Bertrand

QUÉBEC — Ancien policier à la Baie James, Armand Lelièvre a gardé un très mauvais souvenir d'avoir été client de Me Guy Bertrand. Alors qu'il réclamait une enquête du ministère de la Justice sur son corps policier, il a plutôt récolté un congédiement.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Devant le comité de discipline chargé d'étudier la conduite de Me Bertrand, à la demande de ce dernier, l'ancien policier s'est vidé le cœur hier. Contre-interrogé ensuite par Me Bertrand et confronté à la version de celui-ci, M. Lelièvre s'est toutefois fait très évasif et obscur dans ses réponses. Le président du comité de discipline, Me Guy Lafrance, l'a d'ailleurs ramené à l'ordre à quelques reprises en l'enjoignant entre autres d'attendre la fin des questions et d'y répondre.

L'ancien sergent responsable du poste de Matagami et président de la Fraternité des policiers de la Baie James a résolu avec trois confrères de porter plainte auprès du ministère de la Justice en 1985. Pour ce faire, ils se sont emparés de 72 dossiers qui, selon eux, démontraient que des enfants au-

tochtones avaient été enlevés et victimes d'agressions sexuelles. Lors de sa première rencontre avec Me Bertrand, celui-ci le prévient de se méfier de John Tardif, l'ancien policier de Sainte-Foy, « parce qu'il est dangereux et qu'il a déjà descendu un gars dans son bureau ».

En mai 1986, Lelièvre rencontre Me Bertrand qui est accompagné du syndic adjoint du Barreau. On craint alors que des plaintes de vol soient portées à la suite de la disparition des dossiers.

« À partir du moment où le Barreau s'est mis le nez là-dedans, Me Bertrand n'était plus la même personne, a relaté l'ancien policier. Il était même agressif avec moi. »

En juillet, Lelièvre est congédié et, en novembre, il y a audition du grief au cours de laquelle le policier ne s'est « pas senti bien représenté ». L'avocat lui a dit qu'on

s'en allait « à l'abattoir », de telle sorte que, selon lui, « tout le monde paniquait ».

Toujours selon Lelièvre, Me Bertrand l'a forcé à conclure un règlement avec la municipalité. « J'ai eu affaire à des tyrans à cause de la façon dont ça s'est réglé, a-t-il dit. Mon avocat sonnait comme une fausse cloche, il m'a induit en erreur car il ne voulait pas aller jusqu'au bout. Si Me Bertrand ne m'avait pas mal conseillé, je n'aurais pas été congédié. »

« Vous m'avez écrasé »
Aujourd'hui réduit à vivre de l'aide sociale, Lelièvre a porté plainte au Barreau contre Me Bertrand par la suite mais l'organisme, n'a pas donné suite. « J'ai senti que vous étiez d'accord pour que je me fasse planter, a-t-il répondu à Me Bertrand. Vous m'avez écrasé ben raide dans cette affaire-là. »

Par contre, Lelièvre a dû reconnaître que, contrairement à l'engagement qu'il avait signé lors du règlement avec la municipalité, il n'a pas remis les dossiers dérobés. Il les a plutôt transmis aux deux autres ex-policiers John Tardif et



L'ex-policier Armand Lelièvre, à gauche, en compagnie de l'ancien inspecteur John Tardif de la police municipale de Sainte-Foy, à qui il aurait remis des dossiers « disparus », en 1985, pour l'aider à rédiger son volume intitulé, « Québecgate », selon les témoignages entendus, hier.

Michel Papineau, qui se sont largement inspirés de l'affaire Lelièvre pour attaquer Me Bertrand

dans leur volume Québecgate. D'autres témoins entendus hier, dont le sergent-détective

Jules Dubois, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, ont toutefois nié avoir eu connaissance que Me Bertrand se soit servi du dossier de la Baie James durant l'enquête de la Commission de police sur le corps policier fidéen. L'avocat représentait alors les cadres de la municipalité et l'état major.

Pour expliquer ses démarches auprès du ministère de la Justice, de ministres péquistes puis libéraux et même auprès du Protecteur du citoyen, M. Lelièvre a dit s'être senti responsable des autochtones. « J'ai poussé ça pour garder ma crédibilité », a-t-il ajouté, notant que lui-même n'avait aucun bénéfice à retirer d'une enquête sur le corps policier.

Altercation des Blais avec des policiers à St-François-de-Pabos

Le procureur doit décider s'il porte des accusations

SAINT-FRANÇOIS-DE-PABOS — Les trois membres d'une famille de Saint-François-de-Pabos en Gaspésie devront encore attendre quelque temps pour savoir si des accusations d'entrave au travail d'un policier et de voies de fait seront déposées contre eux.

par STÉPHANE GIROUX
collaboration spéciale

Le porte-parole de la Sûreté de Québec, M. Ronald Boudreau, a en effet expliqué que l'enquête concernant une violente altercation entre la police et la famille du maire de l'endroit, M. Jean-Paul Blais, était maintenant terminée et qu'il n'en tient plus qu'au procureur de la couronne au palais de justice de Percé de décider si des accusations seront portées.

Si tel est le cas, des sommations pour comparaître en cours seront alors émises contre les accusés.

Plusieurs membres de la famille Blais, qui est propriétaire d'une usine de transformation de poisson à Pabos, ont rapporté avoir été battus puis menottés et conduits au poste tard en soirée dimanche par des policiers de la Sûreté de Québec lorsque ceux-ci s'étaient présentés pour arrêter un des frères du maire.

La Sûreté de Québec a cependant nié la version des événements des Blais et prétend plutôt que les policiers ont été confrontés physiquement par la famille en tentant d'effectuer leur arrestation.

Un des frères du maire, M. Roland Blais, a déclaré au SOLEIL qu'il doutait que des accusations soient portées contre lui et d'autres membres de sa famille puisque tous se disent convaincus de leur innocence.

« Si on avait fait quelque chose, on le saurait déjà, a-t-il expliqué. Comment vont-ils prouver qu'ils ont été battus ? »

M. Blais a déclaré qu'il qualifiait de mensonge la version des

policiers et ajoute que l'altercation a profondément secoué sa famille qui a maintenant perdu toute confiance envers la Sûreté de Québec.

Brutalité policière

Entre-temps, le maire Jean-Paul Blais a déclaré avoir déposé plainte pour brutalité contre les agents impliqués, auprès du commissaire à la déontologie policière.

Rejoint à son bureau de Québec, le secrétaire du commissaire, M. Jean-Charles Dumont n'a pu commenter ou même confirmer qu'il y avait eu plainte, vu la confidentialité du dossier.

Il a cependant expliqué que son bureau analysait toutes les plaintes reçues, et que le cas pourrait être remis entre les mains du comité de déontologie si la preuve est suffisante.

Depuis le début de l'année, le commissaire a reçu environ 500 plaintes de citoyens concernant le travail ou le comportement de policiers au Québec.

12\$

Enfants 6\$ (+ taxes)

Pour 12 \$ seulement, vous obtenez :

- Croisière sur le Saint-Laurent
- Casino
- Disco Club Maxim
- Trois ponts promenade
- Animation "Juste pour rire", en soirée.

Tous les jeudis, vendredis et samedis 14h et 20h, Vieux-Port de Québec Bassin Louise, près du pont-levis.

Croisières Navimex inc.
(418) 692-4643

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

46148328

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

Plus de **3 500** points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

CLUB Multi-points

VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?
LES JARDINS ÉMOND
VOUS EN OFFRENT UN SUPERBE!
3 1/2 - 4 1/2 ou 5 1/2

- Ascenseur
- Planchers de béton
- Alarme + sécurité
- Isolation et insonorisation supérieures
- Tranquillité
- Aménagement paysagé
- Près de tous les services

VOYEZ NOTRE PROMOTION SPÉCIALE

BAIL COMMENÇANT EN JUILLET 92 DISPONIBLE MAINTENANT

682-0213
683-6847
Roulotte de location: 450, Rousseau Vanier

RAOUL ÉMOND
Promoteur - Constructeur

AU Manoir Richelieu

CET ÉTÉ...
Encore meilleur encore moins cher...

Forfait golf	Forfait baleines	Forfait Hautes Gorges
<p>Incluant: 1 coucher, 1 souper, 1 petit déjeuner, 1 ronde de golf par personne (voiturette incluse). Activités de l'hôtel. Pourboire inclus. TPS et TVQ non incluses.</p> <p>153\$ p.p. occ. double par jour</p>	<p>Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux baleines. TPS et TVQ non incluses.</p> <p>253\$ p.p. occ. double</p>	<p>Incluant: 2 couchers, 2 soupers, 2 petits déjeuners, 1 croisière aux Hautes Gorges Rivière-Malbaie. TPS et TVQ non incluses.</p> <p>241\$ p.p. occ. double</p>

Chambres à partir de 89\$ (TPS et TVQ non incluses).
Quantité limitée. Dépêchez-vous!

Vos vacances au Manoir Richelieu pour le plaisir d'être bien reçu. Composez: 1-800-463-2613

Rendez-vous
MAZDA
1615, BOUL. HENRI-BOURASSA (Angle de la Canardière)
529-8551

LE SUPER SOLDE DE L'ÉTÉ!

Des rabais incroyables pour agrémenter vos vacances...

<p>CAMIONNETTE B2200 SE, BOÎTE COURTE</p> <p>5 vitesses manuelle, servofrein, vitres teintées, essuie-glace à balayage intermittent, radiocassette AM-FM stereo, roues mag, retroviseurs et volant sport, bandes décoratives spéciales et beaucoup plus.</p> <p>RIEN DE PLUS QUE</p> <h1 style="font-size: 3em;">9 695\$*</h1> <p><small>*Transport, préparation et taxes en sus. Rabais Mazda inclus. Illus. traitées à titre indicatif. Promotion pour un temps limité.</small></p>	<p>CAMIONNETTE B2200 SE, CAB PLUS</p> <p>5 vitesses manuelle, servofrein, servodirection, vitres teintées, essuie-glace à balayage intermittent, radiocassette AM-FM stereo, roues mag, retroviseurs et volant sport, bandes décoratives spéciales et beaucoup plus.</p> <p>RIEN DE PLUS QUE</p> <h1 style="font-size: 3em;">11 995\$*</h1> <p><small>*Transport, préparation et taxes en sus. Rabais Mazda inclus. Illus. traitées à titre indicatif. Promotion pour un temps limité.</small></p>
---	--

mazda
JE ME SENS BIEN.

Offensive de Bush à la télé des JO: 7 millions \$

WASHINGTON (AFP, AP) — Le président George Bush, dont la cote ne remonte pas dans les sondages, va consacrer 7 millions de dollars à une offensive télévisée, notamment durant les Jeux Olympiques, ont révélé hier certains de ses aides.

Le président a passé deux heures lundi soir à enregistrer des spots publicitaires qui seront diffusés dans les semaines qui viennent.

« Les Jeux Olympiques offrent une chance énorme », a déclaré un aide parlant sous le couvert de l'anonymat. La retransmission de ces jeux sera en effet suivie par des millions d'Américains.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, le président exposera dans ces spots son programme, plutôt que d'attaquer son rival démocrate Bill Clinton.

Les 7 millions proviennent d'un excédent de fonds recueillis durant la campagne des élections primaires, qui doivent être dépensés avant la convention républicaine de la mi-août.

Après cette convention, la campagne sera financée par des fonds fédéraux, à raison de 55,2 millions par candidat, cagnote sur laquelle puise déjà M. Clinton depuis la convention démocrate de la semaine dernière.

Absent deux semaines de Washington et placé, le temps de la convention démocrate de New York, en retrait de la scène politique américaine, George Bush est

fermement décidé à revenir à la charge et à reprendre agressivement son périple électoral, a promis hier le porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater.

Mé Bush tire de l'arrière par 30 et 29 points dans deux sondages nationaux réalisés pendant le dernier week-end, au profit de Clinton.

Hier, le président a demandé hier « quatre ans de plus pour finir le travail vers la liberté dans le monde entier », lors d'un déplacement à Garfield (New Jersey). Il a parlé de l'Europe de l'Est, de l'Amérique centrale mais pas de l'Irak...

Sur le plan intérieur, il a présenté à Philadelphie, le même jour, la liberté du choix de l'école comme une question permettant aux électeurs de se déterminer lors des élections présidentielles de novembre prochain.

Enfin, un vent de rumeurs toutes démenties par la Maison Blanche a soufflé sur la campagne de M. Bush. Son vice-président gaffeur Dan Quayle serait largué et remplacé peut-être par son secrétaire d'État James Baker, si celui-ci ne prend pas lui-même la direction de sa campagne.



Le nouveau premier ministre d'Israël, Yitzhak Rabin, à gauche, lors d'une conférence de presse commune avec le président égyptien Hosni Mubarak, hier, au Caire.

Désaccords Mubarak-Rabin

LE CAIRE (d'après AFP) — Les deux heures d'entretiens qu'ont eues le président égyptien Hosni Mubarak et le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, hier au Caire, n'ont pas réglé les profonds désaccords qui divisent l'Égypte et Israël sur le processus de paix au Moyen-Orient.

M. Mubarak a en effet refusé de faire pression sur la Syrie pour que celle-ci assouplisse sa position dans l'affaire du plateau du Golan, territoire syrien conquis et annexé par Israël en 1981. Il a également maintenu l'exigence arabe d'un gel total des implantations juives dans les territoires occupés.

Il a aussi fait savoir qu'il ne considèrerait pas que le moment était venu de se rendre en Israël.

« M. Rabin m'a invité en Israël. Ma réponse est positive mais je n'ai pas besoin d'invitation. Quand je jugerai le moment opportun, j'irai en Israël », a-t-il dit.

Sur les implantations en territoires occupés, il a estimé que le gel provisoire et partiel décidé par le nouveau premier ministre israélien « est un pas dans la bonne direction, mais nous avons besoin de beaucoup plus que cela ».

M. Rabin, de son côté, a réaffirmé l'attachement de son pays aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'ONU, mais « comme base de négociations (...) et quelle que soit l'interprétation que chacun en a ».

La résolution 242, adoptée en 1967, demande le retrait d'Israël « de » ou « des » territoires occupés (selon les versions anglaise et française) et affirme le droit de chaque État de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. La résolution 338, qui date de 1973, demande l'application de la 242. Israël considère qu'il s'est conformé à ces résolutions en se retirant du Sinai.

M. Rabin a également averti que le processus de paix ne doit pas « mettre en danger la sécurité et l'intérêt d'Israël ».

Le but de ce « sommet », le premier depuis six ans, était de savoir, du côté israélien, quelles pressions l'Égypte pourrait exercer sur la Syrie pour assouplir sa position dans l'affaire du Golan et sur les Palestiniens pour qu'ils acceptent l'autonomie réduite qu'Israël leur propose.

Une action contre l'Irak «inévitable»

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Le porte-parole du Pentagone Pete Williams a affirmé hier que les États-Unis « ont la capacité militaire de répondre si besoin est » à la situation créée par le refus de l'Irak de se soumettre aux résolutions de l'ONU, mais s'est refusé à spéculer sur les options disponibles.

Le président George Bush a entretemps signé hier l'ordre de prolongation de « l'urgence nationale » contre l'Irak, en raison de la poursuite par ce pays « d'activités hostiles contre les intérêts américains au Moyen-Orient ».

Réagissant aux mises en garde de certains membres du Conseil de sécurité des de l'ONU, l'ambassadeur irakien à l'ONU Abdul Amir al-Anbari a déclaré hier que « le lancement d'une bombe ou deux sur Bagdad ne va pas modifier la position de l'Irak ».

Un diplomate du Conseil de sécurité de l'ONU a estimé lundi qu'une brève action militaire aérienne contre l'Irak était devenue «inévitable».

« Nous ne nous engageons jamais dans des spéculations sur de futures opérations militaires », a déclaré M. Williams en réponse à des questions sur la situation résultant du refus de Bagdad de laisser les inspecteurs de l'ONU visiter le ministère de l'Agriculture soupçonné d'abriter des données sur les programmes militaires irakiens.

Le porte-parole a rappelé que Washington dispose de 13 bâtiments de guerre dans le Golfe ou à proximité, dont le porte-avions *Independence*, le navire de commandement *LaSalle*, deux destroyers, deux frégates, trois croiseurs et quatre bateaux de soutien. *L'Independence* peut transporter quelque 80 appareils.

Les États-Unis ont également 19 bâtiments en Méditerranée, dont le porte-avions *Saratoga*, et cinq en Mer Rouge, a poursuivi M. Williams. En outre, a-t-il indiqué, le croiseur *Biddle* et le navire d'assaut *Iwo Jima* se trouvent en mer Adriatique, où ils ont été rejoints par la frégate *Jack Williams*.

Rumeurs d'assassinat

Le porte-parole a affirmé n'avoir « aucune information » sur les rumeurs qui ont couru au Moyen-Orient durant une partie de la journée concernant un assassinat du président irakien Saddam Hussein par un de ses gardes du corps.

À son tour, en début de soirée, l'agence officielle irakienne INA, reçue à Nicosie, a annoncé dans une dépêche urgente, qu'un garde du corps du roi Fahd d'Arabie saoudite avait « tenté » d'assassiner le souverain.

concernant le président irakien n'est pas connue.

Selon la radio israélienne, il s'agit d'une information parvenue au Caire en provenance du Koweït. Selon d'autres sources, c'est une radio arabe « non-identifiée » qui a lancé la rumeur, reprise ensuite par différents médias.

Cependant, la radio et la télévision irakiennes ont poursuivi mardi leurs programmes habituels, et l'agence INA a indiqué, en fin de matinée, que le président Saddam Hussein a adressé un message au roi Hussein de Jordanie.

C'est que le roi Hussein de Jordanie que visitait incidemment hier le secrétaire d'État américain James Baker est en train de prendre franchement ses distances avec l'Irak au risque de mécontenter son principal fournisseur de pétrole, déclare-t-on dans les milieux autorisés et diplomatiques.

Les liens se sont distendus entre le souverain hachémite, considéré comme un sympathisant de Bagdad pendant la guerre du Golfe l'an dernier, et le président irakien Saddam Hussein, assurent diplomates et responsables gouvernementaux.

Les manifestations

Entre-temps, des milliers de manifestants irakiens ont dénoncé hier à Bagdad, pour la troisième journée consécutive, la présence des inspecteurs de l'ONU devant le ministère de l'Agriculture, au lendemain de la mise en garde lancée à l'Irak par les États-Unis, Grande-Bretagne et la France.

Le chef d'une mission d'inspection de l'ONU en Irak, Mark Silver a déclaré hier à la chaîne de télé CNN que son équipe pourrait se trouver prochainement en danger, compte tenu des manifestations de rue que suscite sa présence devant le ministère de l'Agriculture à Bagdad. Ces manifestations sont de plus en plus agressives, a-t-il ajouté.

Maison neuve Automobiles Inc.
Québec, Québec 529-8135

Autos Laurier Inc.
Sainte-Foy, Québec 681-4631

Profitez du

BONI à la signature*

chez **JEEP ET EAGLE**
JUSQU'AU 31 JUILLET



JEEP YJ

Achetez un JEEP YJ et obtenez un boni de 500\$ à la signature, en plus de la remise de 500\$ du fabricant.

JEEP CHEROKEE

Achetez un JEEP CHEROKEE et obtenez un boni de 1 000\$ à la signature, en plus de la remise de 1 500\$ du fabricant.

PROFITEZ DE NOS OFFRES EXCEPTIONNELLES SUR TOUS CES MODÈLES!

7115 360 par mois à partir de	remise du fabricant		OU		taux de crédit du fabricant		+ boni à la signature	
	JEEP YJ	500\$	✓	+	500\$			
	JEEP CHEROKEE	1 500\$	✓	+	1 000\$			
	EAGLE SUMMIT	1 250\$	✓	+	500\$			
	EAGLE 2000 GTX	1 000\$	✓	+	1 500\$			
	EAGLE TALON	750\$	✓	+	500\$			
	EAGLE VISTA	1 000\$	✓					

Renseignez-vous sur le rabais aux diplômés et les programmes de location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre.

Autos A. Gosselin Inc.
St-Nicolas, Québec 831-2050



CETTE OFFRE N'A QU'UN TEMPS: SIGNEZ VITE POUR NE PAS RATER VOTRE BONI!

* Offres mutuellement exclusives sur des véhicules sélectionnés et à l'intention des particuliers seulement. Crédit sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Inc. En vigueur du 6 juillet au 31 juillet 1992. Cette offre annule et remplace toute autre offre précédente et ne peut être combinée à aucune autre. Les offres s'appliquent aux véhicules en stock chez les concessionnaires seulement. Les véhicules loués au détail donnent droit aux remises en argent seulement. Le boni à la signature est applicable seulement à la livraison du véhicule à l'acheteur. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voir un concessionnaire pour les détails.

la Saie **DEUX SEMAINES SEULEMENT**

SUPER OFFRE DE NETTOYAGE DE TAPIS ET DE MOBILIER

Avec toute commande de nettoyage de tapis, nous nettoierons 1 pièce supplémentaire pour seulement **10\$**



DEUX PIÈCES
Tapis mur à mur. **29⁹⁹\$**

MAISON COMPLÈTE
5 pièces de tapis mur à mur, 12 marches et un vestibule. **89⁹⁹\$**



1 CANAPÉ ET 1 FAUTEUIL **59⁹⁹\$**

SYSTÈME DE VENTILATION
Nettoyage des conduits principaux seulement. Ajouter 7\$ par bouche. **49⁹⁹\$**

la Saie

APPELEZ **624-0478**
Chicoutimi: 690-2471

Rendez-vous disponibles en soirée sans frais supplémentaires. Lundi au vendredi: 9h à 17h. samedi: 9h à 14h. Appelez pour plus de renseignements. Des restrictions peuvent s'appliquer. * Valide jusqu'au 1 août 1992

LE MONDE



Les parents et amis de l'un des cinq policiers tués dimanche avec le juge Paolo Borsellino suivaient hier le cortège funèbre à Palerme, en Sicile.

Obsèques dans un climat d'émeute pour l'escorte du juge antimafia

PALERME, Sicile (AFP, Reuter) — Dans une ambiance d'émeute, une foule en colère a enfoncé hier un cordon de police en criant « assassins » et « bouffons », en pleine cathédrale, à l'adresse de la classe politique italienne lors des funérailles des cinq gardes du corps du juge Paolo Borsellino assassinés par la mafia.

Paolo Borsellino sera enterré plus tard dans la semaine lors d'une cérémonie strictement familiale lors de laquelle le président Scalfaro sera le seul représentant de l'État.

Le gouvernement italien a réagi en accordant de nouveaux pouvoirs à la police dans la lutte contre la mafia lors d'une réunion exceptionnelle lundi. Des responsables du ministère de la Justice ont déclaré que la version finale

du texte était toujours en cours d'élaboration.

Selon la radio italienne, les nouvelles mesures s'apparentent à celles qui avaient été prises pour lutter contre le terrorisme au tournant des années 1980.

Le ministre de la Justice, Claudio Martelli, estimant que la loi italienne offre trop de protection aux suspects, a demandé que les membres de la mafia soient privés de certaines garanties judiciaires.

La télévision italienne a diffusé en direct des images montrant des centaines de jeunes qui tentaient de s'introduire dans la cathédrale en sautant par dessus les barrières de la police, peu de temps avant le début de la cérémonie mortuaire.

Les manifestants, parmi lesquels figuraient de nombreux gardes du corps, se sont pressés contre le portail de l'église en criant des insultes et en levant des poings rageurs.

Partout en Italie, entretemps, une grève nationale symbolique de dix minutes avait lieu pour protester contre les crimes de la mafia.

Un journaliste de la télévision a rapporté que le président Oscar Luigi Scalfaro, qui se trouvait non loin de l'église au moment où les incidents ont éclaté, a préféré retarder son arrivée pour des raisons de sécurité.

Le ressentiment contre la classe politique qui s'est montrée incapable de protéger le juge Borsellino alors même que l'assassinat de son collègue Giovanni Falcone au mois de mai avait rendu la menace évidente, ne cesse de croître depuis dimanche, particulièrement chez les gardes du corps palermitains.

Le premier ministre Giuliano Amato était l'un des rares leaders nationaux présents lors des funérailles.

Le maire de Palerme a démissionné quelques heures avant le début des funérailles, ainsi que sept substituts du procureur, pour protester contre l'impuissance des autorités face à la mafia.

L'un d'eux, le juge Vittorio Teresi, a demandé la démission immédiate du ministre de l'Intérieur Nicola Mancino et du chef de la police nationale Vincenzo Parizi. « Qu'on ne me dise pas qu'il était impossible de prévoir l'assassinat du juge Borsellino », a-t-il dit à la télévision d'État.

Hommage du peuple italien

Paolo Borsellino était la personnalité la plus menacée par la mafia après l'assassinat de Giovanni Falcone. Les deux hommes avaient tenu un rôle prédominant dans la comparaison de quelque 350 membres de la mafia lors d'un procès de masse en 1987. La mafia n'a jamais pardonné aux deux magistrats de lui avoir porté ce terrible coup.

Tout le peuple italien a tenu à rendre hommage au juge et à ses gardes du corps assassinés en observant symboliquement des arrêts de travail hier.

Seulement 14 IDENTIQUE GEO METRO
4 PORTES 1992
Un petit bijou à prix surprenant

UNE VRAIE AUBAINE

Tel que unité 20798 **6 685\$ -750\$ SPÉCIAL 5 935\$***

RABAIS ÉTUDIANT

*Préparation et rabais GM inclus. Transport et taxes en sus.

Avant d'acheter... Comparez les prix MARLIN!

MARLIN Chevrolet Oldsmobile inc. **Geo**

Service de nuit jusqu'à 3h du matin du lundi au jeudi

c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec **688-1212**

TAPIS GAZON VERT "PROMO" 299 la verge

PORTE EN ACIER isolée 34 x 80 po cadre non recouvert modèle 603 **216⁹⁹**

REVÊTEMENT EXTERIEUR "COLORLOK" 12 po x 12 pi 45\$ la toise (avec légères imperfections)

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES **SERVICE DE LIVRAISON**

SALLE DE COUPE DE PRÉCISION POUR VOUS SERVIR **50¢** la coupe droite NOUS VENDONS AUSSI DE LA TOLE

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30
jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h
samedi: 8 h 30 à 17 h

Prix en vigueur jusqu'au 28 juillet 92 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Baptiste TOUCHATOU

VANIER
445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **72106887**

Si non composez sans frais le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LESOTEL**

Club Multi points

HORAIRE
du lundi au vendredi 9h à 21h
samedi 9h à 17h
dimanche 10h à 18h

FRUITS ET LÉGUMES
Le JARDIN MOBILE

Spéciaux en vigueur jusqu'au 26 juillet inclusivement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BROCOLI Produit du Québec, grosseur #14 47¢ chacun	BANANES Produit importé 82¢ kg 37¢ livre	PATATES NOUVELLES 10 livres, produit du Québec 1 97\$ sac de 10 livres
CHAMPIGNONS Blancs, frais, Ontario 97¢ chopine	LAITUE EN POMME Produit du Québec, grosseur #18 47¢ chacune	LAITUE FRISÉE Produit du Québec, grosseur #24 47¢ chacune
CONCOMBRE ANGLAIS De serre, Ontario, grosseur "moyen" 97¢ chacun	ZUCCHINI Produit des États-Unis, pré-emballés 1,48\$ kg 67¢ livre	PRUNEAUX Blackamber, produit des États-Unis 1,70\$ kg 77¢ livre
MELON D'EAU Produit des États-Unis 60¢ kg 27¢ livre	MANGUE Produit du Mexique, grosseur #12 77¢ chacune	ORANGES SUNKIST Produit de Californie, Valence, #138 1 87\$ 12 POUR
CANTALOUPE Produit des États-Unis, grosseur #23 97¢ chacun	NECTARINES Produit des États-Unis «qualité supérieure» mûres à point 2,14\$ kg 97¢ livre	BLÉ D'INDE Produit des États-Unis 1 87\$ 5 POUR
PIMENTS VERTS Produit des États-Unis, pré-emballés 2,14\$ kg 97¢ livre	TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, grosseur 6x6, pré-emballées 2,14\$ kg 97¢ livre	ÉPINARDS Produit du Québec 97¢ paquet
ÉCHALOTES Produit du Québec 97¢ 2 POUR	RADIS À TIGE Produit du Québec 77¢ 2 paquets POUR	CAROTTES À TIGE Produit du Québec 77¢ paquet

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084
ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344
SAINTÉ-FOY 3440, de la Pérade 657-7717
NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ormeau 842-0909
LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526
BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997
1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291
CAP-ROUGE 1198, Jean-Gauvin 872-7473
SAINTÉ-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717

ÉDITORIAL

Cette guerre que l'on perd contre le sida

Malgré les millions consacrés à la lutte contre le sida, la maladie continue de se répandre et de multiplier ses victimes à travers le monde.

À Amsterdam, la 8e Conférence internationale sur le sida confirme que les grands espoirs de vaincre le mal ne se concrétisent qu'à pas de tortue et que des populations entières sont désormais touchées dans des pays qui refusaient d'en admettre même l'existence.

Depuis le début de l'année, l'Organisation mondiale de la santé évalue à un million le nombre de nouveaux contaminés. La moitié sont des femmes. Quand on sait que ces dernières pourront à leur tour infecter les enfants qu'elles auront, il y a lieu de s'inquiéter et de se demander comment on peut continuer de tergiverser en matière de mesures préventives.

Les cas récemment répertoriés ciblent des pays du tiers monde : Afrique, Proche-Orient, Europe de l'Est, Asie du Sud et du Sud-Est. L'information ne circule pas dans ces régions du monde. De plus, culturellement parlant, ni la volonté ni les ressources n'existent pour freiner la propagation du mal dont les origines relèvent de la vie privée.

Pourtant, quand arrivent les factures il faut se rendre à l'évidence, comme doit désormais le faire la Thaïlande, paradis du tourisme du sexe, où l'on constate une explosion de la maladie. D'ici la fin du siècle, elle pourrait coûter jusqu'à 9 milliards \$ à l'économie de ce pays. La prévention serait tellement plus rentable.

Mais il suffit d'observer le comportement des populations à risques dans nos pays développés et abondamment informés, pour mesurer l'étendue du drame qui menace l'humanité. Savoir est une chose mais il faut encore reconnaître la réalité et modifier ses agissements en conséquence, ce qui ne semble pas évident, comme les nouveaux cas le prouvent.

Inconscience ou fatalisme ? L'irresponsabilité des individus, dans les pays riches, est criminelle parce que des innocents sont contaminés par des malades qui savent. Et, comme l'observe le Dr Jonathan Mann de l'université Harvard, l'augmentation des séropositifs chez les femmes correspond à leur statut de subordonnées.

« La société dominée par les hommes est une menace pour la santé publique », ajoute même le chercheur qui relie aux révélations des nouvelles statistiques, l'impossibilité pour les femmes de se protéger, même en exigeant que leur partenaire porte un condom.

Pendant ce temps, la science cherche remèdes, vaccins et origines du virus qui se révèlent plus difficiles à cerner à mesure que progressent les travaux. Médicalement, d'énormes intérêts financiers sont en jeu et l'urgence vécue par certains individus fait oublier que le temps reste le grand maître en matière scientifique.

La conférence d'Amsterdam permet bilans, constats, échanges et avertissements d'initiés. Mais aux premières places de cette tragédie humaine se trouvent des êtres démunis qui ne soupçonnent même pas l'existence du mal. Au nom de fausses pudeurs ou d'intérêts inavoués de tout ordre, ceux qui devraient informer leurs populations et agir se taisent et laissent faire.

C'est ainsi que chaque jour, l'humanité perd un peu plus de terrain dans sa guerre contre le sida.

MARTINE R.-CORRIVAUULT

Bloc-notes

Israël bouge

Israël bouge depuis l'arrivée au pouvoir des travaillistes du premier ministre Itzhak Rabin, le 23 juin dernier. Le monde arabe répond dans l'ensemble positivement, ou du moins accepte de laisser la chance au cœur.

L'annonce du gel de la colonisation des territoires occupés par le nouveau gouvernement a lancé un signal positif dans les eaux troubles des relations entre Israël et les Palestiniens.

Le processus de paix jouit présentement au Moyen-Orient d'un créneau positif de quelques mois, d'ici l'élection américaine de novembre. La tournée en cours du secrétaire d'Etat James Baker confirme que le président Bush tentera d'imposer un compromis, question d'affronter son électoralat avec une victoire internationale en poche.

Il pourra alors dire que la guerre du Golfe aura aidé à assurer la paix dans la région, en toute justice pour les populations arabes. M. Bush pourra aussi se présenter en défenseur d'Israël, pour avoir débloqué les garanties bancaires de 10 milliards \$ en sa faveur.

Utopie, que cette hypothèse ? Possible. Le conflit israélo-arabe comporte tellement d'acteurs aux intérêts contradictoires qu'un rien peut faire déraiser le processus de paix.

Aucune des parties ne gagnera tout, tout de suite. Les faucons, du côté d'Israël, viennent de perdre le pouvoir. Mais ils assurent une présence militante dans les nouvelles colonies de peuplement et menacent de résister par les armes à toute autorité palestinienne. Il leur faudra pourtant se résigner. Ou ils reconnaîtront le droit international, ou ils redéménageront de l'autre côté de la frontière.

Les Palestiniens, de leur côté, devront accepter un processus étapiste d'autodétermination et reconnaître le droit d'Israël à l'existence. La poursuite du terrorisme n'aide en rien leur cause, en plus de donner des excuses faciles à l'armée pour infliger des représailles sanglantes.

Le président égyptien Mubarak a affirmé hier être prêt à reprendre du service dans la cause de la paix, lui qui se tenait loin de l'ancien premier ministre Shamir, trop peu enclin au compromis pour faire un interlocuteur valable.

Autant M. Mubarak que le président Bush doivent profiter de la lune de miel de M. Rabin pour intégrer réellement Israël aux négociations de paix.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:
DENIS CLICHE

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:
MICHEL AUDET



Reprise

BERTHIO

Point de vue

Beaucoup plus que du cyclotourisme

par Richard PAQUET
et René LAROUCHE

Dans son document intitulé « L'enseignement collégial : des priorités pour un renouveau de la formation » et déposé le 21 mai 1992, le Conseil des collèges a émis différents avis, dont l'un d'entre eux vise à diminuer de moitié la place que l'éducation physique occupe comme discipline d'enseignement obligatoire.

Cela a donné lieu à un échange de propos dans LE SOLEIL entre M. R. Guimont « Garder l'éducation physique au collégial » (27-06-92), R. Arpin « Cégep : des choix difficiles » (08-07-92) et Laurent Laplante : « Aura-t-on le droit de discuter » (03-07-92).

Lorsqu'on prend connaissance des arguments que M. Arpin véhicule depuis un certain temps, cette discussion ne sera pas longue ou elle ne devrait pas avoir lieu, compte tenu du fait qu'il a déjà décidé du sort réservé à l'éducation physique au collégial puisqu'il estime que les cours qui y sont dispensés « sont une anomalie historique et doivent être traités comme tels... » et que cette errance historique... doit être classée parmi les pratiques qui ont le mérite d'avoir fait leur temps ».

Son équation est fort simple :

« en 1992, on consacre plus de 10 % du temps d'enseignement hebdomadaire du cégep à des « disciplines » comme le badminton, le cyclotourisme... »

Lorsqu'on porte semblable jugement à travers une observation ponctuelle et réductionniste, on fausse la réalité puisque le programme d'éducation physique ne se résume pas seulement à l'acquisition de certaines habiletés physiques, tout comme l'enseignement du français ne se limite pas au seul apprentissage du vocabulaire.

En fait, ce que M. Arpin propose, c'est de réduire ou d'éliminer ces 10 % du temps que le réseau des cégeps consacre, entre autres à travers l'enseignement de l'éducation physique, au développement multidimensionnel des cégepiens (physique, intellectuel, social, moral, affectif) et à l'amélioration ou au maintien de leur santé globale (physique, mentale, sociale).

Comment expliquer que M. Arpin, qui fut directeur général du cégep de Maisonneuve, semble incapable de comprendre le rôle essentiel et extrêmement important que l'éducation physique est en mesure de jouer au niveau collégial ?

Tous ceux qui désirent avoir une discussion franche et sérieuse et qui veulent établir des priorités entre l'essentiel, l'indis-

pensable, l'utile et l'accessoire, devront prendre en considération la quarantaine d'études épidémiologiques récentes qui démontrent, hors de tout doute, le rôle bénéfique que l'exercice physique peut jouer en matière de prévention primaire de la maladie coronarienne.

Puisque l'exercice physique, pratiqué de façon modérée et régulière, prévient l'apparition d'accident cardio-vasculaire dans une proportion de 30 à 40 %, le rôle préventif que l'éducation physique peut jouer sur ce volet de la santé est capital. Il en est de même pour une multitude d'autres aspects de l'éducation et de la santé.

À titre d'exemple, les éducateurs physiques se préoccupent du développement d'attitudes et d'habitudes de vie saines compte tenu du fait que le jeune adulte qui étudie au cégep en change certaines et en acquiert d'autres.

Afin d'être en mesure de mieux jouer au badminton et de faire du cyclisme de manière plus sécuritaire, il faut développer non seulement la souplesse, la flexibilité, l'équilibre, l'endurance, les réflexes, la vision périphérique, etc., mais se préoccuper aussi de son alimentation, de son sommeil, de son poids-santé, de la capacité de savoir relaxer, de gérer ses stress, etc.

Ce rôle essentiel que l'éducation physique est en mesure de jouer a été confirmé par les penseurs du rapport Parent qui l'ont perçue comme une discipline de synthèse. Elle fut reconfirmée en 1988, par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Science, M. Claude Ryan.

N'en déplaise à M. Arpin, la raison d'être de l'éducation physique s'appuie sur des valeurs essentielles et universelles (éducation et santé). Elle est une nécessité et non pas un luxe. L'obligation de continuer d'enseigner cette discipline au niveau collégial représente un investissement pour chaque étudiant, chaque cégep ainsi que pour la société.

Nous aimerions aussi savoir, M. Arpin, à quel titre vous intervenez dans le débat actuel. Seriez-vous de ceux qui, pour faire de la place à tout prix à l'enseignement de diverses formes d'expression artistique au cégep, préconisent pour ce faire une diminution des cours obligatoires d'éducation physique ?

M. Richard Paquet est coordonnateur provincial du Comité pédagogique en éducation physique au collégial et M. René Larouche est du Comité de vigilance, Confédération des éducateurs et éducatrices physiques du Québec.

Votre Opinion

Adieu, Val-Bélair

(Lettre à M. Claude Beaudoin, maire de Val-Bélair)

Cette année, nous étions à Québec pour la Saint-Jean. Nous avions décidé d'aller voir André-Philippe Gagnon à Val-Bélair.

Je m'informe à l'hôtel de ville. Nombre de billets limité afin de permettre la tenue du spectacle à l'aréna si le mauvais temps est de la partie. Le bas prix du billet finit de nous décider (3 \$). Nous partons en famille, nous avons trois enfants ; une longue file s'étend.

Un préposé remarque mon sac à dos et me demande si j'ai de la boisson. Je réponds que non, j'ai quatre cannettes de Coke. Il me suit, me bloque le passage et me demande de lui « donner » mes cannettes. Je n'en crois pas mes oreilles. Par mesure de sécurité, dit-il, afin d'éviter d'éventuelles blessures, il est interdit d'avoir des cannettes sur le terrain.

Nous n'avions pas encore atteint le comble du ridicule. A 100 pieds de la clôture d'entrée, une tente avait été dressée pour la vente de bière que l'on verse dans des verres. Mais, surprise,

si vous achetez Coke, 7-Up ou limonade, c'est dans une cannette identique à celles confisquées pour cause de sécurité que l'on vous remettra votre breuvage. Une cannette, pas un verre !

J'ai parlé à des policiers sur le site de sécurité qu'au responsable de la sécurité, M. Dompierre. Bien sûr, chacun envoie la balle chez le voisin.

Je veux bien croire que vous avez une grosse organisation, mais la confiscation des cannettes pour vendre les mêmes sur le terrain était une mesure abusive ou, sous prétexte de sécurité, une façon discutable d'augmenter les revenus... J'aurais préféré des billets à 5 \$ ou 7 \$ plutôt que la saisie absurde de cannettes de Coke pour me forcer à en acheter au gros prix.

Mais vous n'y avez rien gagné. Je n'ai rien acheté. Il est loin le jour de la Saint-Jean qui me verra chez vous. Je vous donne à penser la publicité négative que vous amène une telle façon de faire. Dieu sait que nous n'étions pas la seule famille à vivre pareille mésaventure à Val-Bélair, ville de la nature où il fait si bon vivre !

Diane G. Verret
Neufchâtel

Déçu de Vidéotron

(Lettre au secrétaire général du CRTC)

Je désire m'objecter à l'importante augmentation demandée par Vidéotron à partir du 1er septembre prochain. Cette augmentation serait de 1,37 \$ ou 6,44 %. C'est près de cinq fois plus élevé que le taux d'inflation.

Voyons les arguments invoqués par Vidéotron.

1 — Vidéotron doit assumer des droits de retransmission depuis janvier 1990. A mon avis, cet argument n'est pas valable, seule l'augmentation afférente au prochain exercice peut être considérée.

2 — Vidéotron doit assumer des dépenses pour améliorer son service de base. Toutes les entreprises concurrentielles doivent faire ce genre d'investissement, mais sans majorer leurs prix pour tenir compte du marché.

3 — Vidéotron dit qu'un plus grand nombre de services seront offerts. Après vérification, il semble que ces services sont rattachés à l'option « Videoway ». Comment peut-on avoir l'audace de faire supporter cela par l'ensemble des abonnés ?

4 — On invoque encore une croissance du nombre d'abonnés. Un argument farfelu. Si le nombre d'abonnés croît, nous sommes donc plus nombreux à nous partager les dépenses et le coût unitaire devrait diminuer.

5 — L'argument suivant est incompréhensible. On mentionne une diminution dans la croissance des dépenses d'exploitation, ce qui devrait plutôt avoir pour effet de contenir la hausse des prix.

6 — Le sixième argument concerne la TVQ. Or, les entreprises se verront rembourser la totalité de la TVQ qu'elles paient (sauf quelques exceptions). Les coûts d'exploitation devraient diminuer d'un montant supérieur à l'augmentation de l'impôt.

Je suis très déçu de l'attitude de Vidéotron. Cette entreprise abuse de son privilège de monopole tout comme elle l'a déjà fait dans le passé quand elle a rajouté des produits à son service de base.

Quand Vidéotron aura-t-il un concurrent comme Bell Canada ? Vidéotron aurait besoin de se rappeler qu'il est au service de ses clients, et non l'inverse.

Gaëtan Germain
Lévis

En Bref

40 guides trouvent la mort

LAS VEGAS (AFP) — Quarante personnes, en majorité des « scouts girls » (guides) âgées de 7 à 14 ans, ont été blessées dont quatre grièvement dans un accident d'autocar survenu hier sur une autoroute près de Las Vegas (Nevada). Selon les premiers éléments, le conducteur de l'autocar, qui transportait ces guides et leurs cheftaines de retour d'un camp de repos, a raté un virage, s'est retourné et a glissé sur une centaine de mètres couché sur le toit. Les quatre blessées graves — une accompagnatrice de 36 ans, deux filles âgées de 12 ans et une autre de 9 ans — ont été transportées par hélicoptère dans un hôpital de la région.

76 réfugiés de la mer disparus

PORT-AU-PRINCE (AFP) — 76 personnes étaient toujours portées disparues, hier, après le naufrage, dimanche, d'un canot de réfugiés qui tentaient de gagner la Floride et dans lequel 15 personnes ont péri noyées, a annoncé le Secrétariat permanent des rapatriés à Port-au-Prince. Le drame s'est produit lorsqu'un canot surchargé a chaviré à environ 4 km de la côte à Source Matelas, près de Cabaret, à 35 kms au nord de Port-au-Prince, alors qu'il tentait de gagner la large où l'attendait un bâtiment plus important à destination de la Floride. Neuf personnes qui n'avaient pu trouver place à bord du canot ont échappé au drame.

Incident politique en Mer Noire

MOSCOU (AP) — Une frégate d'escorte de la Flotte de la Mer Noire a hissé hier le drapeau ukrainien et a jeté l'ancre au large du port ukrainien d'Odessa, selon Itar-Tass. Le contre-amiral Boris Kojine, commandant de la flotte ukrainienne a cependant dénoncé le comportement de l'équipage de la frégate. Les commandants russes ont quant à eux dépêché un avion et cinq bâtiments pour intercepter la frégate, servie par un équipage de 60 hommes et armée de deux canons de 76 mm, de torpilles et plusieurs charges de profondeur, selon Valery Novikov, du service de communication des forces de la CEI à Moscou. La Russie et l'Ukraine se disputent le contrôle de la flotte de la mer Noire, une des composantes les plus importantes de la marine de l'ex-Union soviétique.

Euthanasie ou non-lieu aux USA

PONTIAC (AFP) — Le médecin américain Jack Kevorkian, inculpé de meurtres au premier degré pour avoir aidé deux patientes incurables à se suicider, a bénéficié hier d'un non-lieu. Le juge du comté d'Oakland, David Breck a indiqué que l'État du Michigan n'avait pas de législation sur l'euthanasie. Il a souligné que l'accusation n'avait pas été en mesure de prouver que le médecin avait lui-même déclenché les appareils utilisés par Sherry Miller et Marjorie Wantz pour mettre fin à leurs jours. Le juge a par ailleurs demandé, sans toutefois l'ordonner, au Dr Kevorkian de cesser de conseiller les malades chroniques désireux d'en finir, jusqu'à la mise en place d'une législation appropriée. L'avocat du médecin, M. Geoffrey Feiger, avait fait savoir auparavant que ce dernier continuerait à prodiguer ses conseils, sans tenir compte des ordres de la cour ou de la législation.

Accord à quatre pour un réacteur

WASHINGTON (Reuter) — Les États-Unis ont signé hier un accord de 1,2 milliard de dollars et d'une durée de six ans avec la Russie, le Japon et la CEE pour la mise au point en commun d'un réacteur à fusion nucléaire expérimental, qui pourrait devenir opérationnel vers 2005. Lors d'une conférence de presse, l'ambassadeur de la CEE, Andreas van Vogt, a dit que cette coopération quadrilatérale était d'une envergure sans précédent et pourrait servir de modèle pour d'autres projets de recherche.



Conrad Black et Barbara Amiel

Conrad Black, le magnat canadien de la presse, a épousé en deuxième noces Barbara Amiel, chroniqueuse au London « Sunday Times », lors d'une discrète cérémonie civile à Londres, hier. Mme Amiel, âgée de 51 ans, était la rédactrice en chef du « Toronto Sun » avant de déménager à Londres en 1987. M. Black, qui a 47 ans, a bâti un empire de presse international de 240 journaux dont LE SOLEIL, de Québec.

Le sida à milliards

WASHINGTON (AFP, AP, Reuter) — Le sida pourrait coûter entre 356 et 514 milliards \$ à l'économie mondiale d'ici l'an 2000, selon une étude publiée hier par le magazine américain *US News and World Report*.

Selon une projection réalisée par un économiste de DRI/Mc-Graw-Hill à partir des statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le coût du sida pour les pays industrialisés sera compris entre 279 et 217 milliards de dollars, soit respectivement 1% et 0,8% de leur Produit intérieur brut (PIB).

Par ailleurs, la propagation du sida a provoqué l'apparition d'une nouvelle variété de tuberculose qui a résisté, jusqu'à présent, à toutes les formes de traitement, selon plusieurs scientifiques qui s'exprimaient hier à la VIIIe Conférence internationale d'Amsterdam sur le sida.

« Il s'agit d'une tuberculose incurable comme l'était celle des an-

nées 20 avec ses ravages terribles », a affirmé le Dr Donald Enarson, chercheur à l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies du poumon, basée au Canada.

D'autre part, des chercheurs ont élaboré des gènes suicides et des leures capables de ralentir la diffusion du virus du sida.

La thérapie génétique est considérée par certains spécialistes comme le plus passionnant et peut-être le plus prometteur des domaines de recherche dans le ralentissement de la progression du virus HIV, qui provoque le sida.

Deux études, publiées lors de la conférence d'Amsterdam ont révélé des progrès dans l'utilisation de gènes pour bloquer le processus de reproduction du HIV.

Trois-Rivières Volkswagen
7300, rue Notre-Dame
Trois-Rivières (Québec) G9B 1L8
(819) 377-3355

Les Automobiles Sagamie Inc.
841, boul. du Royaume
Chicoutimi (Québec) G7H 5E8
(418) 845-0626

Automobiles du Golfe Inc.
401, Saint-Jean-Baptiste Est
Rimouski (Québec) G8L 1Z2
(418) 724-5180

NOUVEAU : LE BAIL QUI VOUS DONNE LE CONTRÔLE.

Audi Tout comme la Audi a été créée pour vous donner le contrôle de la route, le bail Audi, lui, vous donne un autre type de contrôle : celui de vos finances. Le luxe et la technologie allemande sont enfin à votre portée. Louez une Audi et vous avez le contrôle.

À partir de 499\$ par mois*

LE CONTRÔLE

Qué-Bourg Automobiles Ltée
7777, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg (Québec) G1H 3G1 (418) 626-7777

* Bail de 48 mois pour une Audi 90S à traction avant, avec acompte de 1000\$. Le premier versement et une caution équivalente sont dus à la livraison. Limite de kilométrage fixée à 25000 km par année. Frais de 0,10\$ du kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation de Volkswagen Crédit Inc. Immatriculation, taxes, options, transport et préparation en sus. Offre se terminant le 31 août 1992.

BOUCLAIR DU BOUL. LAURIER MAINTENANT DÉMÉNAGÉ ANGLE DUPLESSIS ET 4-BOURGEOIS! AU 990 DE BOURGOGNE, STE-FOY

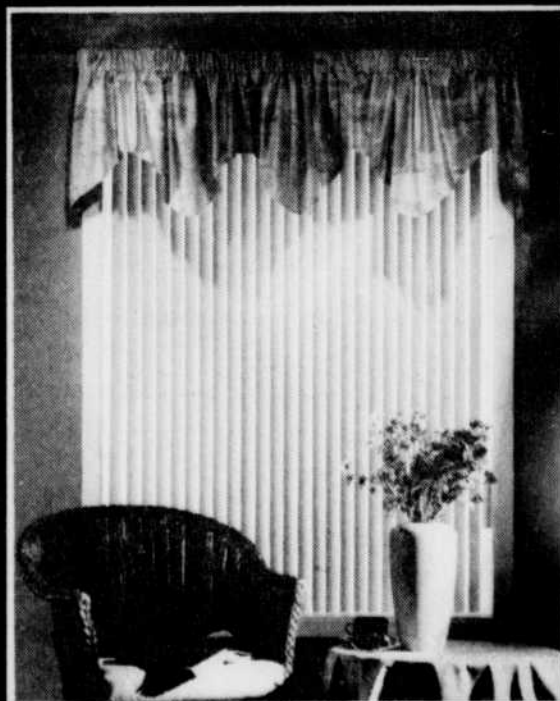
VENTE DE DÉCORATION

Bouclair Décoration pour un service de consultation à domicile **GRATUIT**
Stores, draperies, voilages, couvre-lits, douillettes, peinture, couvre-plancher et papier peint.

STORES VERTICAUX SUR MESURE DE BOUCLAIR VALENCE GRATUITE!

PRETS EN 48 HEURES. En P.V.C. 2 po. et 3 1/2 po. Unis, à rayures contrastantes et gaurés. Grand choix de couleurs: lilas, ivoire, blanc...

40% SUR GAUFRES BLANC, 3 POUCES 1/2.
VALENCE NON INCLUSE
EN PROMOTION CE MOIS-CI: LEVOLOR, DRACO ET HUNTER DOUGLAS



UN CHOIX EN DRAPERIE ET TISSUS DÉCORATIFS COMME NUL PART AILLEURS!

Sur un vaste choix de dentelles, de voilages et sur des milliers de mètres de tissus décoratifs et à recouvrement. Unis ou à motifs floraux traditionnels ou gestuels, modernes, paisley, à tendance impressionniste, tachetés et pour enfants.

20 à 30% sur commande! Valeur allant jusqu'à 70\$
Tissus et douillettes des grandes compagnies. Prix courant de 5,99 à 34,99\$m.
tel QUEFAB, DRACO et autres... Prix spécial à partir de: **2,99** **60** Jusqu'à
(sauf Jack Diamond, Kobe, Choix du Connaisseur.) Vienna gauré

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS
- Rideaux et doublures de douches
- Serviettes de bains
- Tapis de bains
- Accessoires de salle de bains
sauf marchandises déjà réduites **20%**

TOUS LES DOUILLETES ET DRAPS EN MAGASIN
Douillettes, ensembles de douillettes et draps assortis en percale, en chintz et polycoton. Unis ou à motifs floraux, géométriques, contemporains et tachetés. Prix spécial à partir de **19,99** Lit simple
Prix courant de 29,99 à 219,99\$

VENTE TISSUS UNIS ET D'ÉTÉ! IMPRIMÉS!

JUSQU'À 50% SUR PLUS DE 100 VARIETES
Challis - 100% coton - Tricot de coton - Aspect lin
Cotonnades - Ouatines - Bengalines - Failles
Toiles - Et bien d'autres - Lin/coton
Prix courant de 4,99 à 25,99\$ le mètre
249 le mètre
SPÉCIAL À PARTIR DE **249** le mètre
Tricot Achat spécial

CHALLIS MARION
115 cm. 100% rayonne. Motifs variés à la mode. Prix courant: 4,99 le mètre. Prix spécial: **50%**

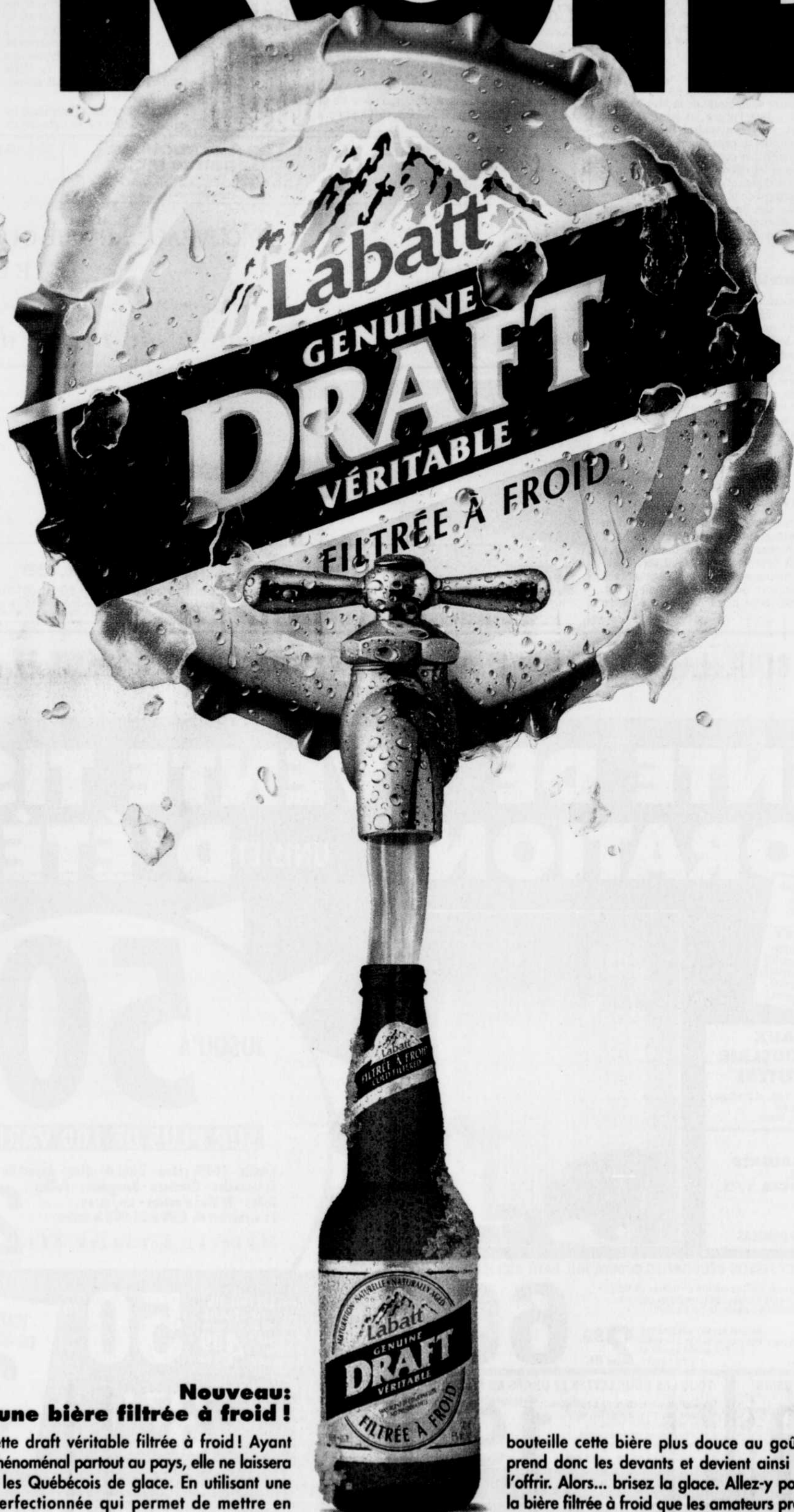
SPÉCIAL MODE
150cm. Des milliers de mètres de tissus variés à la mode! Prix courant: 4,99\$m. Prix spécial: **374** le mètre

TOUS LES ACCESSOIRES DE COUTURE EN RABAIS À 33 1/3
voir exceptions en magasin

JUSQU'AU 25 JUILLET **La maison Bouclair** **OUVERT LE MERCREDI SOIR**
Sauf Galeries de la Capitale et Place Laurier

Vanier 365 Soumande 681-0644	St-Foy 990 de Bourgogne 659-1014	Lévis 95 route Kennedy 833-4210 Place Laurier Mail Nord 657-1321	St-Remuald 990 de la Concorde 839-0806	La Capitale 5401 boul. des Galeries 628-8760	Neuchâtel 4100 boul. de L'Auvergne 843-9330	Beauport 3315 du Carrefour 661-1345
------------------------------------	--	---	--	--	---	---

LA DRAFT QUI VIENT DU FROID



**Nouveau:
une bière filtrée à froid!**

Enfin, la voici, cette draft véritable filtrée à froid! Ayant connu un succès phénoménal partout au pays, elle ne laissera certainement pas les Québécois de glace. En utilisant une méthode ultra-perfectionnée qui permet de mettre en

bouteille cette bière plus douce au goût plus frais, Labatt prend donc les devants et devient ainsi la première à vous l'offrir. Alors... brisez la glace. Allez-y pour une Labatt Draft, la bière filtrée à froid que les amateurs préfèrent!

NUMÉRO 1 AU CANADA • NUMÉRO 1 AU QUÉBEC